

LA GOUVERNANCE TERRITORIALE

Isabelle BESSON – ANCEL

DESS Management du Secteur Public : collectivités et partenaires

Promotion 2002-2003

Sous la direction de Monsieur Marc FRANGI

Date de la soutenance 12 septembre 2003 à 14H00

Membres du jury Madame Anne Blanc - Boge - Maître de Conférences de Sciences de Gestion (IEP de Lyon) Monsieur Marc Frangi - Maître de Conférences de Droit Public (IEP de Lyon) Madame Isabelle Barbelet – Chargée de mission sciences de la vie (Grand Lyon)

Table des matières

REMERCIEMENTS .	1
INTRODUCTION .	3
I. LES FONDEMENTS DE GOUVERNANCE TERRITORIALE .	7
I.1 L'évolution du rôle de l'administration territoriale en matière de mise en oeuvre des politiques de développement territorial ² . .	7
I.1.1 De la régulation par la règle à l'Etat – Providence . .	8
I.1.2 Dans un contexte de crise économique et de décentralisation : on assiste à la mobilisation des acteurs locaux autour d'un projet et à l'émergence des politiques de développement local. .	9
I.2 Vers la notion de gouvernance ⁴ .	10
I.2.1 Derrière un terme à la mode : une multiplicité de situations .	10
I.2.2 Les origines économiques de l'usage de la notion de gouvernance et son application au politique .	12
I.3 Les pratiques de gouvernance locale .	14
I.3.1 Derrière un terme à la mode : une nécessité face à la réalité des territoires .	14
I.3.2 Les bonnes pratiques de la gouvernance territoriale : un nouvel art de gouverner . .	15
II. LES BIOCLUSTERS : UNE PRATIQUE DE GOUVERNANCE TERRITORIALE ? . .	19
II.1 Le secteur des bio technologies .	20
II.1.1 Qu'est-ce qu'un bio cluster ? .	20
II.1.2 Les facteurs nécessaires au développement d'un bio cluster ²¹ .	21
II.1.3 La situation européenne par rapport à la situation mondiale .	21
II.2 Exemple concret : le bio cluster lyonnais .	22
II.2.1 Les principales caractéristiques du bio cluster lyonnais . .	22
II.2.2 Le fonctionnement du bio cluster lyonnais par rapport à d'autres clusters . .	31
II.3 Quelle pratique de gouvernance . .	33

² Pierre Teisserenc , Les politiques de développement local, Economica, 2002

⁴ Bernard Jouve, La gouvernance urbaine en questions, ELSEVIER, 2003.

²¹ Rapport dirigé par Lord Sainsbury, ministre britannique de la science, Biotechnology Clusters

II.3.1 Les facteurs nécessaires au développement d'un bio cluster sont – ils réunis sur Lyon ? .	33
II.3.2 Une faiblesse au niveau du critère numéro 9 : celui du réseau efficace .	34
II.3.3 Les perspectives d'évolution pour que le bio cluster lyonnais fasse la différence au niveau international et ait un avenir ? .	35
CONCLUSION .	37
Bibliographie : .	41
LIVRES .	41
RAPPORTS .	42
ARTICLES . .	42
TEXTES DE LOI .	42
ANNEXES .	45
ANNEXE 1 : grille d'analyse détaillée - acteurs institutionnels du secteur des biotechnologies . .	45
ANNEXE 2 : grille d'analyse détaillée – autres entreprises . .	74
ANNEXE 3 : grille d'analyse détaillée – autres régions observées . .	103
ANNEXE 4 : Divers Articles extraits de la revue Sciences de la Vie et du Monde .	160

REMERCIEMENTS

Je tiens, en premier lieu, à adresser mes plus vifs remerciements à monsieur Marc Frangi d'avoir accepté de me diriger et de me conseiller durant la conception et la rédaction de ce mémoire.

J'adresse mes sincères remerciements à madame Anne Blanc-Boge pour l'intérêt porté à ce travail en tant que membre du jury de la soutenance.

Je tiens également à remercier toutes les personnes qui à un moment donné dans la rédaction de ce mémoire ont su m'apporter les conseils appropriés et nourrir, par la richesse de leurs connaissances, ma réflexion. Je pense en particulier à :

- Madame Isabelle Barbelet pour son accueil au sein de la direction des affaires économiques et internationales du Grand Lyon ainsi que toute l'équipe de cette direction qui ont su, tout comme les partenaires institutionnels et les dirigeants d'entreprises que j'ai pu rencontrer, me consacrer du temps. Cette expérience a constitué pour moi un observatoire de premier choix des pratiques de gouvernance territoriale.

- Monsieur Bruno Chiaverini, Directeur des affaires internationales du Conseil Régional Rhône-Alpes, qui, au travers de son d'expérience m'a amené à m'interroger sur d'autres aspects des pratiques de gouvernance.

INTRODUCTION

Sur un fond de crise économique et de crise du politique, la problématique de la gouvernabilité des territoires aujourd'hui nous amène à nous interroger sur d'autres modes de régulation du territoire.

Le Thème de gouvernance est devenu depuis quelques années un terme à la mode, objet de controverses commun à plusieurs disciplines. C'est sans doute là une des raisons de son succès. Il suscite la discussion, et pour certains, comme l'actuel Premier ministre français, monsieur Jean Pierre Raffarin, il a même donné naissance à « un nouvel art de gouverner ».

Comme nous le verrons du sommet de l'Etat, le chef de l'Etat français, Monsieur Jacques Chirac, l'utilise pour qualifier « la nécessaire transformation des Etats africains en même temps que l'indispensable aide dont ils doivent bénéficier de la part de la communauté internationale. », en passant par les milieux économiques, scientifiques, la notion de gouvernance ne laisse personne indifférent.

La spécialisation consacrée aux stratégies de développement local et à la gouvernance territoriale, que j'ai suivie à l'IEP de Lyon, dans le cadre du DESS de Management du secteur public m'a permis de me rendre compte de par la richesse et la diversité des intervenants de toute la portée de cette notion.

Quoi de mieux pour en observer les pratiques au quotidien que le domaine du développement économique, au cœur des préoccupations de tous les hommes politiques, et comme cas concret un secteur porteur d'avenir, celui des biotechnologies en France,

qui comme le dit Nicole Fontaine, ministre déléguée à l'Industrie « portent une grande partie de l'avenir scientifique et industriel de notre pays. Le développement de ces technologies faisant appel aux sciences du vivant améliorera notre bien-être en termes de santé, de sécurité alimentaire ou d'environnement.... Au total, le marché mondial des biotechnologies devrait décupler, pour atteindre 800 milliards d'euros à l'horizon 2010. Aux Etats-Unis les biotechs ont généré directement et indirectement plus de 400 000 emplois. »¹

Comme on le voit l'enjeu est de taille, car comme l'indique toujours Nicole Fontaine « si nous nous contentons d'une place de second rang en Europe, nous perdrons le contrôle de technologies qui deviendront essentielles pour nos industries, notre santé, notre environnement..... Il nous faut concentrer nos moyens pour faire émerger d'ici cinq à dix ans quelques bio pôles d'excellence, reconnues au plan international... . Cette stratégie ne doit pas être le seul fait de l'Etat. Nous devons mieux inscrire la décentralisation et la montée en puissance de l'Europe dans nos modes d'action »

Comment ne pas faire le rapprochement ici avec la gouvernance. Il est difficile de ne pas envisager l'intérêt de ce « nouvel art de gouverner » en réponse à la volonté du ministre déléguée à l'Industrie, de se concerter avec les collectivités locales et la Commission européenne pour orienter les interventions de chacun dans la poursuite de l'intérêt collectif : placer la France au premier rang européen dans le domaine des biotechnologies en se concentrant sur les zones les plus prometteuses.

L'actualité des pratiques en matière de gouvernance et celle de la stratégie de développement du secteur des biotechnologies sont autant de raisons qui m'ont amenée à m'interroger sur les pratiques de gouvernance dans le secteur des bio technologies sur Lyon.

C'est pourquoi je vais tenter ici de répondre à la question suivante :

Le réseau des biotechnologies sur le Grand Lyon : Une mise en pratique des principes de gouvernance territoriale ?

Pour se faire, j'analyserai dans un premier temps quels sont les fondements sur lesquels s'appuie la notion de gouvernance territoriale en étudiant successivement :

- en quoi l'évolution du rôle de l'administration territoriale en matière de mise en œuvre des politiques de développement local a eu un impact sur l'émergence de la notion de gouvernance

- ce qui se cache derrière une terminologie très actuelle et aux multiples facettes : où la gouvernance puise-t-elle ses origines ?

- si cette notion est comme nous le verrons très difficile à cerner : quelles sont du moins les bonnes pratiques qui sont habituellement associée à cet nouvel art de gouverner.

Dans un second temps, je propose de nous intéresser de plus près au secteur des biotechnologies.

¹ Nicole Fontaine, "Pour une stratégie dans les biotechs," La tribune 18/06/2003.

Après avoir donné un certain nombre de définitions nécessaires à la bonne compréhension de ce secteur d'activité et fait un rapide tour d'horizon de ce qui caractérise le développement local dans ce domaine au niveau européen et mondial, je prendrai comme cas pratique d'observation le bio cluster lyonnais que j'ai eu l'occasion d'observer lors d'un stage de mai à juillet 2003 au Grand Lyon (communauté urbaine de Lyon). Ces éléments me permettront de dire si oui ou non on peut parler de gouvernance.

Pour finir, dans ma conclusion j'essaierai de dégager quelles doivent être les perspectives d'évolution pour l'administration territoriale en matière de développement local pour que les pratiques de gouvernance soient bénéfiques et pertinentes.

I. LES FONDEMENTS DE GOUVERNANCE TERRITORIALE

Pour mieux cerner la notion de gouvernance, j'étudierai tout d'abord le contexte favorable dans lequel cette notion est apparue ou plutôt réapparue et a été associée au développement local.

Après avoir fait l'inventaire des situations auxquelles la notion de gouvernance peut s'appliquer et le point sur les origines de cette notion je tenterai en guise de conclusion à cette première partie de dresser un état des lieux des pratiques de gouvernance locale.

I.1 L'évolution du rôle de l'administration territoriale en matière de mise en oeuvre des politiques de développement territorial ²

²

Pierre Teisserenc , Les politiques de développement local, Economica, 2002

I.1.1 De la régulation par la règle à l'Etat – Providence

Au tout départ, le système administratif territorial s'est structuré à partir d'une **régulation par la règle**.

Ceci avant de connaître, au cours des années 1960-1970, du fait de la montée en puissance des interventions des pouvoirs publics dans les domaines de l'aménagement et de la planification du développement économique.

Cela a correspondu à l'instauration d'un **Etat - Providence** qui a su faire appel à une nouvelle génération d'experts, « capables de manipuler avant tout des agrégats économiques et d'infléchir le corps des règles aux fins d'interventions sélectives »³ pour évoluer enfin vers une régulation par interactions et influences.

L'Etat n'intervient plus uniquement en tant que « médiateur des rapports entre personnes civiles et le régulateur des rapports économiques » mais **agit dans le cadre de politiques globales** qui ne se limitent plus aux seules approches sectorielles. En se basant sur un diagnostic du territoire concerné, l'Etat va se placer en partenaire des collectivités locales et les solliciter pour mettre en œuvre un programme d'actions conjointes.

Dans cet esprit on assiste dans les années 1970 à la mise en place successive :

I.1.1.1 Des contrats de pays dans les zones rurales

Le Pays est un territoire de projet dont l'acte fondateur est la Charte de développement.

Le Contrat de Pays comme son nom l'indique, est un Contrat qui peut être signé avec l'État, la Région et le(s) Conseil(s) Général (aux) à partir du moment où le Pays est créé .

En application du Contrat de Plan État - Région, le Contrat de Pays traduit en actions opérationnelles les enjeux de la Charte et permet la mobilisation de crédits publics en provenance de l'Union Européenne, de l'État, du Conseil Régional et du (des

Conseil(s) Général (aux) en faveur : • du développement économique (agriculture, industrie, artisanat, commerce, tourisme, formation...) • de la valorisation de l'environnement et du patrimoine, • de l'amélioration du cadre de vie et des services à la population (habitat, éducation, sport...) • de l'attractivité du territoire (culture...)

I.1.1.2 Des contrats de ville - moyenne

C'est un dispositif partenarial entre l'Etat, la commune, le F.A.S.I.L.D (Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations), la Région et le Département, qui vise à améliorer le cadre de vie, l'insertion sociale et professionnelle des habitants des quartiers.

I.1.1.3 Des contrats Habitat et Vie Sociale dans les zones urbaines

³ Grémion P., Le pouvoir périphérique. Bureaucrates et notables dans le système politique français, Seuil, 1976, P 377-378.

Les opérations **Habitat et Vie Sociale** ont été lancées en 1977. Leur programme visait la réhabilitation des grands ensembles, portant à la fois sur les caractéristiques des logements, les espaces collectifs, et les équipements de quartier. Ils présentaient une triple particularité : **globalité** (HVS est une politique urbaine et sociale), **transversalité** (plusieurs ministères sont impliqués), **citoyenneté** (la participation des habitants est prévue).

Dans ce système, l'essentiel des orientations des politiques à visée locale sont du ressort de l'Etat. Leur application se réalise dans le cadre d'un partage des compétences entre celui-ci et les collectivités territoriales.

En matière de développement économique les initiatives de ces dernières consistent essentiellement à aménager des infrastructures, à créer des équipements et à offrir des contreparties sous forme d'exonérations fiscales.

I.1.2 Dans un contexte de crise économique et de décentralisation : on assiste à la mobilisation des acteurs locaux autour d'un projet et à l'émergence des politiques de développement local.

Dans les années 1980, la crise économique couplée à un contexte de décentralisation va favoriser l'accélération de l'intervention des pouvoirs publics au niveau local.

Les collectivités locales intégrant le paradoxe selon lequel on ne peut plus subordonner le développement à la croissance même si force est de constater qu'il ne peut pas y avoir de développement durable sans que celui-ci ne produise des effets en terme de croissance, on va assister à l'essor des politiques de développement avec diversification des formes d'intervention au niveau économique, social et culturel.

Le système administratif local doit être réactif et s'adapter rapidement aux diverses mutations du territoire. Dans ce contexte, les nouvelles politiques de développement sont généralement initiées par les collectivités locales, elles s'appuient sur la planification urbaine ou l'aménagement rural, l'aide à la création et le conseil aux entreprises, les transferts technologiques, la promotion et la communication, la formation, la qualification de la ressource humaine, l'insertion sociale et professionnelle des populations menacées d'exclusion, les initiatives culturelles, l'animation socio-économique, la protection de l'environnement, etc.

Tout ceci va bien au-delà de ce que l'on entend habituellement par interventions économiques, sociales ou culturelles des collectivités locales : c'est la naissance des politiques de développement local.

De telles politiques se mettent en place dans un contexte de concurrence acharnée entre les villes et / ou les territoires entre eux. C'est pourquoi leur mise en œuvre s'accompagne d'une transformation du mode de gouvernement des collectivités locales où prévaut le partenariat.

L'administration locale va chercher à susciter la mobilisation des acteurs locaux autour du projet de développement, à partir de nouvelles pratiques d'échanges, de

négociation, de concertation, de décisions partagées qui vont constituer autant d'occasion de partage de pouvoir.

C'est en cela que, selon moi, le système administratif local qui a vu ses pratiques évoluer, est passé d'une conception de gouvernement à une conception de gouvernance du territoire.

Il me reste maintenant d'une part à bien définir cette notion de gouvernance territoriale et ensuite à détailler les pratiques qui la caractérise dans les deux paragraphes suivants.

I.2 Vers la notion de gouvernance ⁴

« Le concept est à la mode. Utilisé en ancien français au XIII^{ème} siècle comme équivalent de gouvernement (l'art et la manière de gouverner), il passe en anglais (governance) au siècle suivant puis tombe en désuétude jusqu'à sa redécouverte récente. Aujourd'hui, face à la crise du politique, la gouvernance rend compte des transformations des formes de l'action publique, même si son origine anglo-saxonne tend parfois à la diluer dans un sociologisme qui occulte la spécificité de la fonction publique. » ⁵

I.2.1 Derrière un terme à la mode : une multiplicité de situations

La gouvernance est devenue, en quelques années, un terme dont se sont emparés très rapidement soit pour le critiquer, soit pour se l'approprier à la fois le scientifique et l'homme politique.

De ceci découle une grande variété de situations pour désigner lesquelles ce terme est employé. C'est pourquoi il est sans doute si difficile d'en cerner le contenu. Ce qui fait dire à certains que la notion de gouvernance n'est qu'une notion à la mode que l'on place à toutes les sauces alors que d'autres y décèlent de nouveaux principes d'action novateurs et porteurs de dynamiques sociopolitiques.

En France dans le monde politique, le Président de la République, Monsieur Jacques Chirac, l'emploie depuis plusieurs années pour qualifier « la nécessaire transformation des Etats africains en même temps que l'indispensable aide dont ils doivent bénéficier de la part de la communauté internationale. »

De même, l'actuel Premier ministre français, Monsieur Jean-Pierre Raffarin, a consacré un ouvrage entier à « ce nouvel art de gouverner dans lequel il s'agit de mobiliser la société pour la personne, en humanisant l'Etat. Un objectif ambitieux qui

⁴

Bernard Jouve, *La gouvernance urbaine en questions*, ELSEVIER, 2003.

⁵

Adrien Zeller, *Gouvernance des territoires, La France en forte de ses régions*, Gualino, 2002.

s'accompagne d'une interrogation sur la place de L'Etat dans notre société, appelé à redéfinir son rôle et ses méthodes d'action »⁶

Cette notion n'est toutefois pas l'apanage du politique, elle est aussi utilisée dans le monde de l'entreprise. Dans un article du Monde, Le président du Medef, Ernest - Antoine Seillière, héritier d'une certaine forme de capitalisme, indiquait que comparativement au capitalisme porté par la bourse, « la gouvernance familiale est très exigeante. En famille, la moindre suspicion prend une ampleur inusitée. On ne peut pas se permettre de cacher quelque chose. Il faut être tout le temps pointilleux pour être légitime. Cela tient parce que cet actionariat privilégie le long terme. Nous sommes patients les mauvaises années. C'est une force pour des entreprises comme Hermès, Peugeot, Michelin ou Wendel. Chez nous on ne parle pas fric, on parle projet. »⁷

Le champ des relations internationales ne fait pas exception. Dans un article publié dans Le Monde Zaki Laïdi, chercheur du Centres d'études et de recherches internationales, avançait pour qualifier la stratégie des Etats-Unis postérieurement à l'attentat du 11 septembre que « Cette dynamique va exactement à l'encontre de l'idée de gouvernance mondiale qui veut précisément articuler gouvernance économique et mondialisation politique. En raidissant la position américaine, le 11 septembre a fait régresser les perspectives d'une meilleure gouvernance mondiale, même si le Congrès américain vient de donner les moyens au président Bush de conduire des négociations multilatérales. Car ne nous y trompons pas : aller vers une gouvernance mondiale, c'est accepter des disciplines internationales. Or, moins que jamais, les Etats-Unis semblent disposés à s'y plier.

Cette évolution heurte de plein fouet l'Europe, qui découvre que ses divergences avec l'Amérique commencent à s'amonceler de manière préoccupante. De sorte que ce qui apparaissait comme des conflits d'intérêts tend à devenir des conflits de valeurs. »⁸

Comme on peut le voir au travers de ces trois exemples qui portent sur des sujets très divers à chaque fois si les perspectives sont différentes, ces approches partagent un point commun :

La gouvernance est systématiquement utilisée comme un terme permettant d'identifier de nouvelles pratiques collectives, de nouvelles formes d'actions publiques (sur fond essentiellement de recomposition des Etats - nations et de globalisation) **qui ne reposeraient plus sur la domination et la violence légitime, chères à Max Weber**^{9 10}, **mais sur la négociation, le partenariat** : la gouvernance par opposition au gouvernement, on n'impose plus, on négocie.

Dans ces approches, la gouvernance sert à désigner l'ensemble des pratiques

⁶ RAFFARIN JP, Pour une nouvelle gouvernance, ARCHIPEL, PARIS, 2002.

⁷ Frédéric Lemaître, "Les nouveaux habits de Wendel Investissement," Le Monde 30 juillet 2002.

⁸ Zaki Laïdi, "L'Amérique se déploie, l'Europe se replie," Le Monde 6 août 2002.

⁹ Max Weber, " Le savant et le politique, Paris: Plon, 1959.

collectives par le biais desquelles l'ordre social et politique est produit et qui prennent place en dehors des institutions classiques.

I.2.2 Les origines économiques de l'usage de la notion de gouvernance et son application au politique

Ces origines se situent du côté de l'économie institutionnelle et de l'école parisienne de la régulation.

Si l'économie institutionnelle et l'école parisienne de la régulation partagent un certain nombre de points communs tenant à l'évolution des modes de production dans les sociétés capitalistes avancées, les questions qui structurent leurs propos sont à la fois différentes et complémentaires.

L'économie institutionnelle s'interroge sur l'efficacité de moyens de coordination alternatifs situés entre le marché et l'Etat. L'école parisienne de régulation, post fordiste, s'intéresse elle à la reconfiguration des rapports de production et aux transformations des modalités de régulation de ces rapports au sein d'Etats ne disposant plus du monopole sur la question.

Dans les deux cas on constate une convergence d'intérêt pour les dynamiques d'adaptation des sociétés face à un environnement changeant. C'est en cela que ces deux courants alimentent en théorie les débats sur la gouvernance en général et notamment la gouvernance urbaine comme objet d'observation privilégié des recompositions actuelles de la sphère politique et des territoires.

A l'heure actuelle, la réflexion économique porte sur un point essentiel, celui des mécanismes de coordination des acteurs économiques.

Pour l'économie institutionnelle et notamment R Coase ¹¹, prix Nobel d'économie en 1991, le marché est loin d'être considéré comme le suggère la théorie néoclassique comme une instance dotée de mécanismes d'autorégulation, où la libre fixation des prix reflète le point d'équilibre entre l'offre et la demande. **Le marché est au contraire**

¹⁰ Max Weber (1864 -1920) : Économiste et sociologue allemand - Reconnu comme un des fondateurs de la sociologie, Max Weber fut, avec Georg Simmel, un analyste de la modernité, qui voyait dans la tendance croissante à la rationalisation une caractéristique spécifique du développement de la civilisation occidentale. Pour lui, la sociologie devait être une science «compréhensive» et «empirique» de l'activité sociale, dont l'«idéal-type» constituait l'outil conceptuel le plus approprié. - Weber distingue ainsi la puissance, «chance qu'a un individu ou un groupe d'imposer sa volonté par la force à d'autres», de la domination, phénomène qui l'intéresse tout particulièrement et qu'il définit comme la «croyance en la légitimité d'un ordre reçu». Celle-ci présente trois formes idéal - typiques: la domination légale, impersonnelle, qui prévaut dans les États modernes appuyés sur une Constitution écrite et sur une bureaucratie où sont nettement séparés un état-major de fonctionnaires politiques et une administration recrutée par examen ou concours; la domination traditionnelle, qui repose sur le respect de valeurs coutumières, comme dans le pouvoir patriarcal ou le pouvoir féodal; la domination charismatique, qui se fonde sur la reconnaissance du caractère extraordinaire, parfois sacré, d'un individu dont les «pouvoirs» sont l'élément structurant d'un groupe nouveau (prophète, chef de guerre, voire, à l'époque des partis démocratiques de masse, leader politique). La domination charismatique, qui s'oppose à la domination traditionnelle avant de devenir elle-même source d'une tradition nouvelle par «routinisation du charisme», est pour Weber l'une des voies du changement social, le risque étant l'aliénation du groupe au chef.

l'univers de la complexité. C'est la raison pour laquelle les entreprises développent des mécanismes de gouvernance permettant de réduire cette complexité et de stabiliser les échanges qu'elles entretiennent avec leur environnement.

Wolfgang Streeck¹² présente la **gouvernance comme une activité qui renvoie à la fixation de contraintes aux comportements individualistes des acteurs économiques**. Selon lui le marché tend à la destruction de la société. La performance d'une économie est conditionnée à son intégration dans une société bien organisée, c'est-à-dire un ensemble social fixant les limites aux comportements des individus la composant. Si le marché tend par sa propre logique à détruire la société, le rôle du politique est de fixer des règles à respecter parmi lesquelles l'impossibilité de transformer l'activité économique comme fin en soi mais comme un moyen collectivement utilisé pour parvenir à d'autres fins.

Depuis plusieurs années la question de la coordination des activités économiques et politiques est à l'origine d'un débat interdisciplinaire très riche.

L'école parisienne de la régulation avec des auteurs comme R. Boyer, R. Aglieta, B. Jessop ou encore J. Leca, a approfondi la question de la reconfiguration des rapports entre l'Etat et les collectivités locales et de la transformation des politiques territoriales.

L'Etat n'est plus à même de garantir le contrat social qui le liait à la société civile. Il ne constitue plus l'ensemble institutionnel cohérent autour duquel était organisée la régulation d'ensemble des sociétés occidentales. Cette régulation passe désormais par les négociations collectives entre les deux grands types d'intérêt structurant le capitalisme : le travail et le capital. C'est « l'Etat creux » : « pendant que l'Etat – nation reste politiquement pertinent en terme de souveraineté, ses capacités d'intervention à l'intérieure des frontières nationales apparaissent très nettement fragilisées en raison, d'une part, de l'évolution du capitalisme vers des systèmes de production internationalisés et flexibles (mais aussi régionalisés) et, d'autre part, de la compétition internationale et des risques qui en découlent. Cette perte d'autonomie crée à son tour un besoin de coordination supranational et la résurgence d'espaces locaux de coordination »¹³

¹¹ Selon Coase, [prix Nobel 1991](#), en l'absence de coûts de transaction et si les droits de propriété sont définis, les agents peuvent corriger spontanément les externalités en passant par le marché. Dans un monde sans coût de transaction et en concurrence parfaite, la création de richesse grâce à l'utilisation des ressources de l'économie est indépendante de la répartition des droits de propriété. Les agents peuvent, en effet, facilement échanger les droits sur ces ressources pour produire, chacun y trouvant intérêt. Par conséquent, l'ensemble de la législation afférente à ces droits est inutile. C'est l'exemple dit du " pollueur-payeur ". Une entreprise rejetant des effluves dans une rivière doit acheter une partie des droits de propriété de l'eau, initialement détenus par les victimes potentielles pour pouvoir produire. L'État n'a donc à intervenir qu'une seule fois pour assurer le fonctionnement de l'économie en attribuant initialement les droits de propriété. La réglementation ne peut donc s'imposer qu'à deux conditions : que les coûts de transaction de réglementation soient inférieurs aux coûts des autres solutions, que ces coûts soient inférieurs aux bénéfices de l'action elle-même. En effet, la réglementation n'a de sens que si elle permet une allocation efficace de moindre coût.

¹² Wolfgang STREEK, codirecteur du Max Planck Institut für Gesellschaftsforschung, Cologne, spécialiste des questions de sociologie de l'économie et du travail. Entre autres publications: *Private and Interest Government* (avec P. SCHMITTER), Sage, 1985; *New Technology and Industrial Relations* (avec R. HYMAN), Blackwell, 1988; *Social Capitalist Economies* (avec J. R. HOLLINGSWORTH ET P. SCHMITTER), Oxford University press, 1994.

En France J. Leca met en avant que la décentralisation et le renforcement du pouvoirs des institutions européennes se combinent pour alimenter un processus de transfert progressif des compétences des Etats vers les niveaux infranational et supranational, pendant que dans le même temps l'Etat perd de sa capacité à formater l'action législative.

Ces deux courants de pensée ont un impact direct sur la gouvernance locale. Les territoires et en particulier les villes apparaissent comme des espaces pertinents pour mettre à jour les nouvelles conditions opératoires d'exercice du politique. L'Etat cesserait d'être l'unique instance d'intégration et de coordination des institutions et des acteurs, les collectivités locales le remplaçant dans cette fonction du fait de leur place au cœur du paysage institutionnel et politique.

On assiste à l'émergence des collectivités locales sur la scène internationale et contrairement à ce qu'en disait Max Weber, la domination à travers l'usage exclusif de la violence légitime cède la place à une forme de politique reposant sur le projet collectif, le partage d'objectifs communs : la gouvernance locale.

Même si, empruntée aux économistes la notion de gouvernance fait désormais partie des stratégies politiques on constate qu'il est bien difficile en politique, comme on l'a vu dans le chapitre précédent, de lui donner une définition claire et précise. On a l'impression que la gouvernance sert souvent à désigner des pratiques politiques classiques comme la démocratie participative ou la démocratie libérale.

Dans le paragraphe suivant nous nous attacherons à démontrer qu'au-delà de la première impression, la gouvernance locale constitue bien un nouvel art de gouverner en réponse à la réalité des territoires.

I.3 Les pratiques de gouvernance locale

I.3.1 Derrière un terme à la mode : une nécessité face à la réalité des territoires

La gouvernance met l'accent sur la crise de la gouvernabilité des territoires, la multiplicité et la diversité des acteurs et l'interdépendance des acteurs entre eux. La multiplicité des textes de loi que ce soit au niveau national ou international notamment européen, qui a un impact direct ou indirect sur la vie du territoire crée une sorte d'incertitude chez les acteurs, que vient encore aggraver leur complexité tant sur le plan juridique que financier.

La France en particulier avec ses 36 000 communes ne cesse de voir le nombre des institutions publiques ou parapubliques croître sur son territoire : l'explosion de l'intercommunalité, la multiplication d'associations privées ou publiques, le renforcement

¹³ Jessop B., *The transition to post-fordism and the Schumpeterian Workfare State*, Routledge, London, 1994.

de la démocratie participative et création des conseils de quartier..... sont autant d'acteurs nouveaux avec l'avis desquels il va falloir compter désormais pour gouverner un territoire.

Dans son livre, Adrien Zeller ¹⁴ décrit bien la situation :« Or, à l'échelle régionale ou locale, la gouvernance des territoires est en face du défi redoutable de la multiplication des institutions, qui ajoute à la fragmentation de la société. Des décideurs aux intérêts et au système de valeurs divergents, voire opposés, entrent en jeu sur un même territoire. La superposition des acteurs peut conduire, à défaut d'une cohésion interne forte, à un émiettement des responsabilités et à un brouillage d'ensemble dont ni l'efficacité du système ni le citoyen ne tirent bénéfice. » ¹⁵

La question de la gouvernabilité des territoires a amené les pouvoirs publics beaucoup plus qu'ils ne le faisaient par le passé à travailler avec leur environnement. D'interventionniste, leur rôle est devenu celui de facilitateur, de stratège, d'animateur, de régulateur. Les collectivités locales ont en quelque sorte renoué le dialogue avec la société civile et le monde économique. La gouvernance, car c'est bien de cela dont il s'agit, propose une approche plus interactive de l'action publique.

Une approche plus interactive de l'action publique : quelles en sont les caractéristiques ? Peut-on définir des règles communes aux pratiques de gouvernance ? Tout ceci nous amène à nous interroger sur les bonnes pratiques en matière de gouvernance locale.

I.3.2 Les bonnes pratiques de la gouvernance territoriale : un nouvel art de gouverner

C'est sur un territoire donné que les institutions publiques et les acteurs de toute nature peuvent s'associer, mettre en commun leurs ressources, leur expertise, leurs capacités et leurs projets, et créer une nouvelle coalition d'actions respectant l'autonomie de chacun des protagonistes.

Au départ il faut identifier le réseau des acteurs et ensuite mesurer la densité et la qualité des relations qu'ils entretiennent entre eux. Le territoire doit être analysé dans sa globalité : social, urbain, économique.

Du fait de la complexité des règles qui régissent un territoire, de la multiplicité et la diversité des acteurs et l'interdépendance des acteurs entre eux, **aucun d'entre eux public ou privé ne dispose de la maîtrise de la totalité des informations sur son territoire pour être à même de conduire des actions dessus.** C'est une des raisons qui

¹⁴ Adrien Zeller, né le 2 avril 1940, est ingénieur agronome et économiste. Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi, chargé de la sécurité sociale du 20/03/1986 au 10/05/1988, en 1989 il est élu député européen, il dirige la région Alsace depuis avril 1996 et a par ailleurs été élu président du Conseil national des économies régionales (CNER) le 11 février dernier. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont « La France, enfin forte de ses régions » (2002)

¹⁵ Adrien Zeller – Président du Conseil Régional d'Alsace, La France enfin forte de ses régions, Paris: Gualino, 2002.

poussent à la gouvernance plutôt qu'au gouvernement.

Les enjeux de développement d'un territoire donnent lieu à des objectifs qui doivent être partagés par l'ensemble des acteurs. La réussite découle de la capacité des acteurs à entrer dans une logique de dialogue, cadre de négociation partagée entre acteurs, qui résulte d'un consensus et non pas d'une optimisation.

Le partenariat et la négociation font plus avancer les choses qu'un seul pilote. **Il faut que l'ensemble des partenaires accepte d'entrer en intelligibilité entre eux et en dialogue pour aboutir à un diagnostic partagé du territoire.**¹⁶ Les acteurs doivent apprendre à se connaître et dans quelle logique ils interviennent sur le territoire avant de travailler ensemble à la réalisation d'un projet commun.

« Ce qui caractérise la conduite d'un projet dans le cadre de la gouvernance et non plus de gouvernement c'est de passer du passage des responsabilités à la responsabilité partagée. Dans un climat de confiance, tous les acteurs vont ainsi gagner plus de légitimité vis-à-vis du citoyen. Le projet apparaît comme une condition au développement, en ce qu'il traduit la volonté d'infléchir ou de dépasser les déterminismes qui ont joué défavorablement pour un territoire. Il permet aux agents de partager des références communes et d'œuvrer dans la même direction là où l'absence de développement a tendance à multiplier les sources d'incompréhension et de conflit. »¹⁷

La gouvernance n'est pas substituable et ne peut donc pas être considérée comme un modèle clé en main. Il s'agit plus d'une méthode d'analyse que d'un cadre normatif dont les pratiques s'appliquent de manière identique d'un territoire à l'autre.

Si les pratiques de gouvernance s'appliquent de manière identique quel que soit le territoire, la gouvernabilité de chaque territoire exige une grande capacité d'adaptation, elle demande une très grande réactivité de la part de l'ensemble des acteurs. Les collectivités territoriales vont devoir s'adapter.

Les lourdeurs du système administratif vont devoir évoluer. En effet qu'est-ce qu'une règle si elle est en décalage avec son environnement, toute règle doit être rapportée à son contexte. Il faut passer d'un devoir de d'obéissance à un devoir de pertinence et se mettre en capacité d'adapter une règle à son contexte quand elle ne l'est pas.

Mais tout cela est bien dans l'ère du temps. Le gouvernement de monsieur Raffarin avec la révision constitutionnelle portant sur l'organisation décentralisée de la République¹⁸ a voulu donner une réponse qui satisfasse des élus qui se plaignaient de trop de lois corsetées, de procédures, de règlements, de normes ankylosantes élaborées par des ministères centralisés à Paris ignorant des différences entre la Lozère et les Hauts de Seine qui finissent par rendre la loi censée s'appliquer à tous, inapplicable dans bien des endroits du territoire nationale.

¹⁶ Monsieur Saïd Yahiaoui, "Cours sur le développement local," IEP de Lyon, DESS Management du secteur public, année scolaire 2002-2003.

¹⁷ **Xavier Greffe, *Le développement local, L'AUBE - DATAR, 2002.***

¹⁸ Loi du 17 mars 2003

Le gouvernement en permettant de « déroger, à titre expérimental et pour un objet et une durée limités, aux dispositions législatives réglementaires qui régissent l'exercice de leurs compétences »¹⁹ a donné la possibilité d'adapter les lois d'en haut aux réalités d'en bas. La voie à une territorialisation du droit n'est-elle pas ouverte ? Aux collectivités locales d'en faire bon usage pour, dans le cadre d'une politique de gouvernance de leur territoire être plus réactif pour prendre en compte les attentes d'acteurs locaux qui eux sont obligés de s'adapter rapidement aux évolutions et innovations de plus en plus fréquentes et rapides du monde économique.

Dans une autre mesure si l'on veut que le dialogue entre pouvoirs publics locaux et acteurs sociaux économiques se pérennise, ces derniers devront intégrer eux-mêmes dans leur stratégie, comme l'indique Adrien Zeller, « la participation concrète à la construction de l'intérêt général ».

La gouvernance est aujourd'hui devenu le nouvel art de gouverner au cœur de toutes les tendances d'évolutions que ce soit sur le plan politique ou économique.

Après avoir consacré cette première partie à un point théorique sur la notion de gouvernance, à sa définition et tenté de faire ressortir quelles en sont les pratiques qui la constituent, la seconde partie traitera d'un cas pratique concret celui des bio clusters et en particulier le bio cluster lyonnais. De son observation nous essaierons de dégager les pratiques qui le gouvernement.

¹⁹ Monsieur Saïd Yahiaoui, "Cours sur le développement local," IEP de Lyon, DESS Management du secteur public, année scolaire 2002-2003.

II. LES BIOCLUSTERS : UNE PRATIQUE DE GOUVERNANCE TERRITORIALE ?

Les termes d'innovation, de haute technologie ou d'activités stratégiques sont actuellement dans toutes les bouches concernant tant l'économie, la société que les territoires.

Comme pour la notion de gouvernance, si l'effet de mode concernant certains termes ou structures ne fait aucun doute, il n'explique pas tout.

L'innovation et son rôle dans l'économie et la structuration des territoires ne représentent pas un fait nouveau. Le changement provient davantage de ce que le grand public perçoit désormais clairement les imbrications entre monde de la connaissance et monde de la production.

Le Grand Lyon, avec la mise en avant dans le cadre de son schéma de développement économique nouvellement renommé « Grand Lyon, l'esprit d'entreprise », d'un pôle innovation avec en son sein de filières d'excellence et notamment celle des biotechnologies n'échappe pas à cette logique.

Il est donc tout particulièrement intéressant, comme j'ai pu le faire de façon très concrète, au cours d'un stage, et très représentatif des pratiques actuelles, d'observer la stratégie de la filière des biotechnologies conduite par le Grand Lyon afin d'étudier dans quelle mesure on peut la rattacher à des pratiques de gouvernance locale.

Mais avant toute réflexion, il convient de rappeler quelques définitions et notions de

base concernant ce secteur d'activité.

II.1 Le secteur des bio technologies

Dans un premier temps, du fait des spécificités de ce secteur d'activité, il semble nécessaire de préciser un certain nombre de termes, ensuite il sera opportun d'en donner les grandes caractéristiques.

La notion de technologie se comprend généralement comme étant la réflexion menée par rapport aux techniques. La notion de haute technologie est beaucoup plus difficile à cerner, non dans son sens, mais dans sa délimitation. Elle représente un stade supérieur de la réflexion sur les techniques, impliquant le plus souvent un lien fort avec la recherche.

Le terme d'activité de pointe évoque ces hautes technologies en ajoutant une dimension avant-gardiste.

Le terme d'activité innovante met davantage l'accent sur le caractère nouveau en général.

Les biotechnologies sont une activité de pointe innovante. Après avoir dit cela reste encore à formuler un certain nombre de définition pour bien comprendre ce que représente ce secteur d'activité.

II.1.1 Qu'est-ce qu'un bio cluster ?

Quelques définitions pour mieux comprendre ce qu'est un bio cluster

- Un « cluster »²⁰ ou encore « système régional d'innovation » est défini comme une concentration géographique d'entreprises interdépendantes, de fournisseurs spécialisés, de prestataires de services et d'institutions associées actives dans un même secteur ou des secteurs industriels connexes. Les clusters technologiques, dont les bio clusters, accordent une place fondamentale à la composante Recherche et développement, sur laquelle repose leur développement. L'approche de cluster régional traduit, dans le cadre de la globalisation, un nouveau postulat du développement économique : les régions, plutôt que les nations, seraient à l'origine de l'innovation. C'est donc à l'échelle régionale que doit être pensée la collaboration.
- Biotechnologie : une composante des sciences du vivant Les sociétés de biotechnologie conçoivent des produits ou des services dérivés de l'étude des systèmes vivants ou utilisent des systèmes vivants dans le cadre de leurs activités de recherche et de développement. Ces sociétés déploient généralement leurs activités dans les différents domaines de la médecine humaine ou vétérinaire : diagnostic, thérapeutique, vaccins, nutrition et protection, ainsi que dans l'agro alimentaire et

²⁰ Source MINEFI, PRE/TRESOR – revue sectorielle Sciences de la Vie n°13

II.1.2 Les facteurs nécessaires au développement d'un bio cluster ²¹

Dans un rapport publié en 1999, le ministre anglais de la science Lord Sainsbury met en avant dix facteurs nécessaires au développement d'un bio cluster :

- base scientifique forte, 1.
- culture d'entreprise (facilité à élaborer des business plan, enseignements universitaires spécifiques, exemple d'entreprises établies), 2.
- réservoir d'entreprises en développement, 3.
- capacité à attirer des managers et des scientifiques d'excellence (image du cluster, fiscalité attractive, -stock options-, cadre de vie et de travail ...), 4.
- présence de capitaux (capital risque, business angels), 5.
- immobiliers et infrastructures (incubateurs, parc scientifiques ...), 6.
- sociétés de services (brevets, ressources humaines, avocats ...) et multinationales (pharmacie, chimie ...), 7.
- main d'œuvre qualifiée (scientifiques, techniciens, programmes de formation adaptés aux besoins locaux ...), 8.
- réseau efficace (présence d'une organisation « tête de réseau » ...), 9.
- environnement politique favorable (politique nationale, régionale en faveur de l'innovation). 10.

II.1.3 La situation européenne par rapport à la situation mondiale

Pour bien comprendre les enjeux et les contraintes de développement de ce secteur, il paraît incontournable de situer le bio cluster lyonnais dans un contexte international. La gouvernance ne passe t'elle pas par la connaissance préalable de son environnement ?

Les principaux bio clusters, les clusters de première génération, sont nés à la fin des années 70 aux Etats-Unis dans deux régions, San Francisco Bay Area et Boston, favorables à l'émergence des entreprises de hautes technologies, notamment l'informatique et les semi-conducteurs.

Contrairement aux clusters européens et asiatiques de deuxième génération, mais aussi à la Caroline du Nord aux Etats-Unis, leur développement n'a pas été induit par une impulsion publique, mais résulte de la création spontanée d'une communauté de start-ups à proximité de prestigieuses universités (MIT et université Harvard à Boston, UC Berkeley, Stanford, ...) accompagnée par la présence de capital-risque.

Malgré des efforts importants, le retard des clusters européens et asiatiques reste important. Leur développement et leur renforcement constituent de ce fait une priorité

²¹

Rapport dirigé par Lord Sainsbury, ministre britannique de la science, Biotechnology Clusters

politique nationale au Royaume Uni, en Allemagne, en Scandinavie mais aussi à Singapour, à Taiwan, en Inde, en Israël et même plus récemment en Afrique du Sud

L'Europe, notamment, reste confrontée à un trop grand émiettement à l'exemple de l'Allemagne : victime de son succès –et de la structure fédérale du pays-, la politique allemande (concours BioRegio – d'incitation au développement des sociétés de biotechnologies) a ainsi conduit à la formation de 17 pôles régionaux en concurrence. La France est dans cette droite ligne. Avec à l'heure actuel une douzaine de bio clusters, elle va même plus loin puisqu'au sein d'une même région on peut quelque fois trouver plusieurs bio clusters. C'est le cas de la Région Rhône-Alpes avec Grenoble et Lyon qui s'ils sont complémentaires constituent néanmoins deux clusters distincts.

Or Aujourd'hui, il existe une quarantaine de bio clusters représentatifs dans le monde avec une tendance à la hausse. Ils sont en concurrence pour attirer les meilleurs cerveaux, les capitaux et les industriels. A terme, seuls les clusters présentant une taille suffisante sur un créneau particulier devraient suivre.

La situation européenne et en particulier française va devoir évoluer rapidement dans ce sens pour avoir une place sur le plan international dans le secteur des biotechnologies.

Le recours aux pratiques de gouvernance, telles qu'elles ont été décrites dans la première partie ne constituerait-il pas une des clés de la réussite ?

Pour tenter de répondre à cette question, il semble intéressant après ce premier chapitre de théorie, de s'appuyer sur un cas concret.

C'est ce que je me propose de faire dans la seconde partie, à partir de l'observation du bio cluster lyonnais.

II.2 Exemple concret : le bio cluster lyonnais

C'est au cours de mon stage à la communauté urbaine de Lyon, Grand Lyon, que j'ai eu l'occasion, dans le cadre de la mission d'étude de l'animation du réseau des biotechnologies qui m'était confiée, observer les relations entretenues par les différents acteurs entre eux. Avec un peu de recul, je vais tenter ici d'analyser la façon dont ce cluster est gouverné par rapport à d'autres dans le même secteur d'activité ou dans d'autres.

Pour pouvoir à terme répondre aux questions : quelles pratiques de gouvernance sont mises en œuvre dans le cadre du bio cluster lyonnais, ces pratiques permettront-elles à ce cluster de survivre et de se faire une place à l'échelon international ?

II.2.1 Les principales caractéristiques du bio cluster lyonnais

II.2.1.1 Les forces du bio cluster lyonnais

- Des atouts incontestables (estimation Grand Lyon 2001) :
 - 66 000 emplois dont 21 000 dans des entreprises, 9 000 dans les laboratoires académiques de recherche et 36 000 en milieu hospitalier,
 - 450 sociétés, dont 55 sociétés spécifiquement de biotechnologies
 - De grands groupes internationaux (BioMérieux, Aventis Pasteur, Merial, MDS Pharma Services...),
 - 5 Start-ups cotées au NASDAQ (Flamel Technologies, Hemoxymed, Sangstat, MIMETICS, Avax-Genopoïetics),
 - 10 nouvelles Start-ups depuis 2001,
 - Des pôles d'excellence (Canceropôle Lyon Rhône-Alpes, Virologie/immunologie, Post-Génomique, Neurosciences, Bio-services),
 - Un important potentiel de recherche & d'enseignement supérieur avec 2 centres OMS, le laboratoire P4 Jean Mérieux, 150 laboratoires académiques de recherche, 40 hôpitaux, 9000 chercheurs, 15 000 étudiants en Sciences de la Vie,
 - Une politique d'immobilier dédiée : afin de pallier la carence du marché privé en matière d'offre immobilière pour des « jeunes pousses » biotechnologiques en phase de démarrage et de développement, le Grand Lyon propose une offre immobilière adaptée à la filière biotechnologie : 15 000 m₂ de bâtiments destinés aux jeunes entreprises, pépinières et centre scientifique et technique d'entreprises.

- Des atouts certains mais ne pas hésiter à le faire savoir..... :
 - ... Dans une étude récente publiée par la revue sectorielle Sciences de la vie ²², le bio cluster lyonnais n'est pas cité parmi les 11 premiers bio clusters européens, en nombre d'entreprises de biotechnologies :

²² MINEFI - DREE/TRESOR, "Les "Bioclusters", " Sciences de la Vie mai 2003: [Page(s)].

~~Biombre~~
~~diestneprises~~
CA
S
-
Uppsala
B
Valley
(F
-
D
-
CH)
M
Munich
M
Medicon
Valley
(DK
-
S)
C
C
R
Region
Parisienne
B
B
Ménanie
Nord
/
Westphalie
E
C
B
Ondres

Il faut toutefois bien faire la part des choses et se méfier de ce que l'on range sous la bannière des sociétés de biotechnologies.

Quand les organismes institutionnels en charge de ce secteur sur le Grand Lyon annonce 55 sociétés de biotechnologies, ils ne prennent en compte que celles dédiées au secteur de la santé ce qui n'est pas forcément le cas d'autres clusters car comme l'indique la revue Sciences de la Vie : « La définition d'une entreprise de biotechnologie peut varier d'un cluster à l'autre ».

Si on prend en compte les seules entreprises de biotechnologies dans le domaine de la santé avec 55 entreprises sur le Grand Lyon et 80 en Région Rhône Alpes ce secteur est pourtant conséquent. Toute l'importance des informations transmises apparaît donc ici crucial.

Pour mieux comprendre les tenants et les aboutissants de ce qui se passe au niveau du territoire lyonnais je vais m'appuyer sur mes observations lors de mon stage au Grand Lyon.

II.2.1.2 les acteurs en présence et leur mode de fonctionnement

Tout d'abord quels sont les acteurs en présence et quels sont le niveau et la qualité d'interdépendance des relations qu'ils entretiennent entre eux ?

· Les acteurs institutionnels²³

Les acteurs institutionnels oeuvrant dans le secteur des biotechnologies sont nombreux. Chacun a une mission bien identifiée. J'ai pu constater lors des entretiens qu'ils m'ont accordé qu'ils partageaient une réelle volonté de se coordonner et d'échanger des informations pour que chaque entreprise ait une réponse rapide à sa problématique posée.

Conscients de l'importance du pilotage, comme garant d'une coordination efficace les principaux acteurs du secteur ont décidé de se regrouper sous la même bannière Lyon Life Science Network (LLSN).

LLSN est un réseau de 9 partenaires :

- le Grand Lyon
- Rhône Alpes Génopôle
- Canceropôle Lyon –Rhône-Alpes
- Hospices civils de Lyon (HCL)
- Créalys
- CCI de Lyon-Novacité
- Aderly
- Fondation scientifique de Lyon et du Sud Est
- Technopôle de Gerland

Ce réseau est animé par le Grand Lyon, et destiné à promouvoir la place lyonnaise comme l'un des 1ers bio clusters européens. Ses membres se réunissent régulièrement pour se coordonner, faire le point sur les actions passées et réfléchir ensemble sur celles à venir.

Les partenaires regroupés au sein de LLSN autour du Grand Lyon sont pratiquement tous co-financés par la communauté urbaine (à l'exception de Rhône Alpes Génopôle).

Leurs missions respectives sont les suivantes :

· Grand Lyon

Pour améliorer la vie des habitants, il met en œuvre des services de proximité, les gère au quotidien et favorise le développement économique.

La Communauté urbaine de Lyon protège son patrimoine et son environnement, remplit ses missions quotidiennes et prépare l'avenir. Le Grand Lyon affirme également sa vocation internationale au travers de ses voies de communication et de ses relations avec d'autres métropoles européennes.

²³ Isabelle Besson, "Annexe 14 grille d'analyse détaillée - acteurs institutionnels," stage Grand Lyon mai - juillet 2003.

La Communauté urbaine de Lyon exerce un grand nombre de compétences :

- l'urbanisme et l'habitat, avec le schéma directeur, le plan d'occupation des sols, le logement social, la création et la rénovation de zones d'habitat ou d'activités ;
- les services publics dits " fondamentaux ", à savoir les transports, le stationnement, la voirie, l'eau potable, l'assainissement, la collecte et le traitement des ordures, les abattoirs, le marché de gros et les créations et extensions de d'activités ;
- le développement économique

Par exemple pour ce qui nous intéresse dans le cadre de ce mémoire, à savoir développement économique dans la filière sciences de la vie, cinq axes stratégiques de développement sont proposés :

- Arrêter une stratégie et développer les outils de pilotage et d'observation ;
- Valoriser les pôles d'excellence et développer des projets structurants ;
- Favoriser le bio - entrepreneuriat et animer le cluster local Lyon Life Science Network ;
- Favoriser la dynamique internationale et développer le marketing international ;
- Développer l'immobilier dédié et les sites technopolitains.

Si le Grand Lyon exerce la plupart de ces compétences directement (par l'intermédiaire des structures communautaires), il délègue l'exécution de certains services à des organismes extérieurs comme l'ADERLY par exemple. Ceci va dans le sens de l'accroissement du nombre de partenaires institutionnels sur le territoire.

Ces organismes discrets jouent pourtant un rôle non négligeable dans le développement de l'agglomération, en relayant et en démultipliant l'action du Grand Lyon. Dépositaires de missions permanentes, ils oeuvrent au rayonnement de l'agglomération, favorisent les implantations de grandes entreprises, attirent les organisateurs de congrès, etc.

Le Grand Lyon compte au total une soixantaine d'organismes de gestion externe dont les effectifs varient de 3 à 3500 personnes. La plupart de ces organismes sont constitués avec des partenaires de la communauté urbaine : Etat, Région, Département, Chambre de commerce et d'industrie, sociétés privées et établissements financiers.

Dans le secteur des biotechnologies, ces organismes sont les suivants :

- Rhône Alpes Génopôle

Organisme adossé à la Fondation Rhône Alpes Futur et ayant reçu le label ministère de la recherche comme étant un projet à vocation tout à la fois scientifique, pédagogique et économique et financée par le Conseil régional Rhône-Alpes et le ministère de la recherche.

Mission : favoriser le rapprochement recherche/industrie, l'innovation et l'émergence de start-up pour participer au développement de la région.

- Canceropôle Lyon - Rhône-Alpes

Ce projet a pour vocation de coordonner les secteurs de la formation, de la recherche scientifique et clinique et de l'industrie autour du cancer pour faciliter les étapes de transfert et accélérer la mise à disposition de l'innovation au bénéfice du patient.

Ce projet est soutenu financièrement par l'Etat, la Région Rhône Alpes et le Grand Lyon.

Il s'appuie néanmoins sur un réseau d'acteurs beaucoup plus vaste : ainsi au sein des comités techniques et de pilotage sont représentés les territoires de Lyon mais également de Saint Etienne et Grenoble.

Mission : promouvoir le développement économique autour de la lutte contre le cancer pour le bénéfice des patients.

Hospices civils de Lyon (HCL)

Pour répondre efficacement à l'évolution des besoins sanitaires, les H.C.L. ont constitué un véritable pôle de compétences intégrant toutes les spécialités cliniques. 18 établissements hospitaliers proposent une solution adaptée à la pathologie du patient : établissements pluri-disciplinaires, établissements spécialisés, centres de soins pour personnes âgées. Des formules souples d'hospitalisations et de traitements sont sans cesse développées pour accroître la satisfaction des malades.

Les HCL se caractérisent par un volume et d'une richesse de la production scientifique et de capacités de recherche intéressantes, dans des disciplines variées.

Mission : Partenaire des sociétés de biotechnologies pour les essais cliniques en laboratoires

Créalys

CREALYS est un incubateur qui regroupe tous les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche implantés en Rhône-Alpes Ouest pour augmenter le nombre de création d'entreprises innovantes valorisant les recherches des laboratoires. Soutenu dès l'origine par la Région et le Grand Lyon, CREALYS a été labellisé par le ministère de la recherche et par celui de l'économie, des finances et de l'industrie.

Mission : incubateur²⁴, accompagnement des porteurs de projets de la détection de l'idée à sa réalisation

²⁴ Un incubateur d'entreprises innovantes est un lieu d'accueil et d'accompagnement de porteurs de projets de création d'entreprises innovantes ; il offre à ces derniers un appui en matière de formation, de conseil et de financement, et les héberge jusqu'à ce qu'ils trouvent leur place dans une pépinière d'entreprises ou des locaux industriels. La spécificité de tels incubateurs tient au fait qu'ils sont situés dans ou à proximité immédiate d'un site scientifique afin de maintenir des relations étroites avec les laboratoires de recherche dont les porteurs de projets (chercheurs, enseignants chercheurs, jeunes docteurs) sont le plus souvent issus, et de bénéficier ainsi des ressources scientifiques et technologiques et des contacts accessibles sur le site. Quand on parle de création d'entreprise : L'incubation est la période qui va de la détection d'une idée à la réalisation du projet de création. Le dépôt des statuts n'est pas forcément la fin de l'incubation. Celle-ci se situe plutôt lors du premier tour de table financier accueillant des partenaires extérieurs à l'équipe de fondateurs.

- CCI de Lyon - Novacité

Novacité fait partie du réseau des CEEI. Les CEEI (Centres Européens d'Entreprise et d'Innovation) ont été créés par la commission des communautés européennes (DG XVI) pour favoriser une dynamique économique s'appuyant sur le potentiel local. Aujourd'hui, plus de 150 CEEI sont répartis dans l'ensemble des pays de la communauté. Le CEEI NOVACITE est une véritable " salle de musculation " du créateur. Il est né en 1991 du partenariat entre la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, le Grand Lyon, le Conseil Général du Rhône et les communes de Lyon, Villeurbanne et Ecully qui sont tous rassemblés dans le SMPPEI (Syndicat Mixte pour la Promotion des Pépinières d'Entreprises Innovantes).

Mission : Dans le domaine des biotechnologies, Novacité soit prend le relais derrière Créalys en assurant l'accompagnement d'entreprises nouvellement créées et innovantes qui s'appuient sur un laboratoire, soit accompagne la création de l'entreprise si elle ne s'appuie pas sur un laboratoire et en assure l'accompagnement post-crétation.

- Aderly

Association loi de 1901, créée en 1974 et co-présidée par quatre institutions majeures qui en sont également membres fondateurs : le Grand Lyon (communauté urbaine de Lyon), le Conseil Général du Rhône, le GIL MEDEF Lyon Rhône, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon. Ses membres sont des entreprises privées ou publiques, des administrations, des organisations interprofessionnelles, des établissements d'enseignement

Du fait de la présence, au sein de cette structure, de la grande majorité des acteurs représentatifs du développement économique, social et culturel de la région lyonnaise la pratique élargie du partenariat et de la gouvernance est inscrite dans ses statuts mêmes.

Mission : détection et gestion de projets d'implantation d'entreprises pas encore présentes sur le territoire lyonnais, qui menacent de partir, ou encore qui souhaitent se développer.

- Fondation scientifique de Lyon et du Sud Est

Fondation qui veut encourager et développer l'enseignement des sciences appliquées à l'industrie ainsi que leur diffusion dans le monde socio-économique local.

Mission : organisation d'événements au niveau international. Cette fondation favorise le rayonnement international du Grand Lyon au travers notamment de deux évènements phares :

BioVision : forum mondial des sciences du vivant créé en 1999 par l'ancien premier ministre, maire de Lyon et président de la communauté urbaine, Raymond Barre. « Inspiré par sa propre expérience de Davos, il instille à cette événement, dont il partage la présidence avec l'ancien directeur général de l'UNESCO, le professeur Frederico Mayor, son caractère universel, qui vise à cristalliser un dialogue constructif, à dégager de réels consensus dans la mesure du possible, entre les représentants de trois univers, a priori

plus parallèles que convergents : la Science, l'Industrie, et la Société. »

BioSquare : Convention d'affaires en collaboration conjointe avec les trois plus grandes fédérations de Bio-industrie : BIO pour les Etats-Unis, EuropaBio pour l'Europe, et l'Association Japonaise de Biotechnologie.

BioSquare réunit des sociétés de biotechnologies de tout niveau et à fort potentiel, qui ont en commun la recherche de partenariats avec des spécialistes du développement commercial et de la recherche, ainsi qu'avec des investisseurs financiers.

· Technopole de Gerland

Le quartier de Lyon-Gerland est un pôle clé en matière de **biotechnologies** et de **technologies innovantes, alliant diversité et dynamisme**.

Ce Technopôle offre aux entreprises les avantages d'un **environnement de recherche et de production** de très haut niveau, doublé de toutes les fonctionnalités d'un **quartier de centre ville**. Lyon-Gerland regroupe des établissements d'**enseignement supérieur et de recherche** ainsi que des entreprises, **leaders mondiaux** dans les biotechnologies ou dans des secteurs plus variés :

- Aventis pasteur
- Merial
- Labo P4
- Merieux
-

En alliant de grands équipements, des hautes technologies, un enseignement et une recherche de qualité avec des espaces culturels et un parc pour la détente et le sport.

Mission : site technopolitain, animation au niveau local : volonté nouvelle de développer d'autres secteurs que les biotechnologies.

D'autres acteurs institutionnels comme la région notamment au travers de l'association régionale ERAI ou encore l'ARTEB (association régional visant à aider au développement de la dynamique régionale dans les domaines des Technologies médicales et des Biotechnologies), oeuvrent dans ce domaine avec une vision territoriale plus étendue, ils ne font pas partie du réseau LLSN.

· ERAI

Entreprise Rhône-Alpes International, est une association Loi 1901, créée en 1987 à l'initiative du conseil régional Rhône-Alpes pour contribuer à la promotion du tissu économique de la région au plan international. Elle s'appuie pour se faire sur 50 collaborateurs dont 40 à l'étranger 10 antennes dans le monde en Europe.

Mission : simplifier le développement international des PME et favoriser les flux d'affaires vers Rhône-Alpes.

· ARTEB

L'ARTEB (Agence Rhône-Alpes pour le Développement des Technologies Médicales et des Biotechnologies) est une association loi 1901, créée en 1995.

Financée par la Région Rhône Alpes les Délégations Régionales de l'Etat Français et le Réseau des sept Villes de Rhône-Alpes qui comprend le Grand Lyon.

Elle regroupe des industriels et des scientifiques de la région Rhône-Alpes.

Mission : aider au développement de la dynamique régionale dans les domaines des Technologies médicales et des Biotechnologies.

Favoriser les synergies entre industriels, chercheurs et partenaires économiques pour mener à bien la réalisation de nouveaux projets scientifiques ou technologiques.

Rapprocher chercheurs et industriels. Concourir à l'information et tisser un réseau de compétences au service des industriels des technologies médicales et des biotechnologies de la région Rhône-Alpes.

Qu'est-ce qui fait que dans certains cas la gouvernance est possible entre les partenaires institutionnels et que dans d'autres cas c'est plus difficile ?

D'après ce que j'ai pu observer, je distinguerais deux catégories de facteurs favorables à la mise en place de pratiques de gouvernance ou encore à la faculté qu'ont les acteurs institutionnels d'entrer en contact entre eux :

1. Le premier facteur est aisément vérifiable : il tient à la composition et à l'origine des financements de ces organismes institutionnels.

Lorsque le territoire d'intervention des financeurs est identique, alors il n'y a pas d'incompatibilité entre les actions demandées par les uns et les autres pour favoriser l'un ou l'autre de leur territoire. Tout le monde travaille dans le même sens au développement d'un même territoire.

2. Le deuxième facteur est plus suggestif et relève plus du domaine de la perception. Il réside dans les relations humaines qu'entretiennent les représentants de ces organismes entre eux. La possibilité « d'entrer en dialogue » va alors dépendre des affinités et des intérêts individuels qui régissent les relations entre les femmes et les hommes. Vont alors entrer en ligne de compte des critères comme :

- Les relations extraprofessionnelles,
- La formation de départ,
- La différence de génération qui va avoir une influence sur le réseau d'appartenance,
- Les relations sociales : les connaissances et la reconnaissance au sein du réseau au niveau national et international.

-

- Le tissu économique local²⁵

Le secteur des sciences du vivant au sens large compte 450 entreprises dont 55 de biotechnologies.

²⁵ Au cours des entretiens que j'ai pu avoir avec une dizaine de responsables, souvent Isabelle Besson, "Annexe 2 : grille d'analyse détaillée – entreprises de biotechnologies," stage Grand Lyon mai - juillet 2003.

fondateurs, de sociétés de biotechnologies lyonnaises j'ai pu constater plusieurs choses :

- Il n'existe localement aucune association ou syndicat pour représenter ces sociétés.
- Ces sociétés très spécialisées ont la plupart du temps un nombre réduit de fournisseurs ou de clients, bien ciblés et situés de part et d'autre du globe.
- De ce fait il existe peu de liens d'interdépendances entre elles localement.
- Pourtant des liens entre les sociétés de biotechnologies et le secteur industriel local existent bel et bien. Pour se développer ces entreprises ont besoin de s'appuyer sur un réseau d'industriels et de sociétés de services, réseau qui est particulièrement bien développé sur l'agglomération lyonnaise.
- Ces sociétés apprécient néanmoins les rencontres informelles, organisées tous les deux mois, à l'initiative du Grand Lyon : Les Bio Tuesdays. Cela leur permet de rencontrer leurs homologues d'autres sociétés et de partager les expériences.
- Pour la plupart de ces sociétés, le rôle de chacun des partenaires institutionnels demeure abstrait et celui de LLSN en premier.

II.2.2 Le fonctionnement du bio cluster lyonnais par rapport à d'autres clusters

II.2.2.1 Par rapport à d'autres clusters lyonnais ²⁶

J'ai pu observer le fonctionnement de deux autres secteurs au cours de mon stage, celui des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) et celui de l'environnement. Ce qui frappe en premier lieu quand on les compare c'est qu'ils ne sont pas du tout structurés comme celui des biotechnologies et ce même si le nombre de partenaires institutionnels est quasiment identique. Dans le domaine des TIC et de l'environnement à chaque fois on retrouve une association Loi de 1901 cofinancé par des fonds publics et privés issus des cotisations des sociétés du secteur adhérentes.

Bien entendu il faut relativiser si le secteur des TIC représente 3000 entreprises et 25 000 emplois et l'association qui le fédère compte 150 adhérents, le secteur des biotechnologies lyonnais avec ses 55 sociétés de biotechnologies ne peut avoir la même envergure.

Si dans le secteur des TIC c'est l'association qui est à l'origine de la plupart des actions de promotion et d'animation du réseau, dans celui de l'environnement les rôles entre l'association et celui des adhérents sont partagés : par exemple les groupes de travail et séminaires thématiques sont animés et organisés en grande partie par les sociétés adhérentes. Là encore il faut relativiser. Ce secteur a connu un développement plus ancien que celui des biotechnologies. C'est pourquoi si les pouvoirs publics ont été très actifs pour l'aider à croître à son origine, ils ont aujourd'hui laissé la place aux industriels sur un secteur en pleine maturité.

²⁶ Rapport dirigé par Lord Sainsbury, ministre britannique de la science, Biotechnology Clusters

II.2.2.2 Par rapport à des bio clusters d'autres régions française ²⁷

A partir de sites Internet je me suis intéressée à trois régions : Clermont-Ferrand, Strasbourg et Lille.

A chaque fois on constate la présence d'une association connue et reconnue dans le milieu des biotechnologies.

Ces associations sont co-financées par des fonds publics et privés, à Clermont-Ferrand et à Lille en particulier l'implication des entreprises est très importante avec respectivement les associations BIOMAC et le club des utilisateurs Eurasanté..

Afin d'accroître la crédibilité sur le plan international et la pérennité de leur biocluster Clermont-Ferrand et Strasbourg ont étendu leur territoire de couverture :

- Clermont Ferrand en acceptant dans son périphérique d'autres villes d'Auvergne (Vichy, Moulins,...) et d'autres régions (Centre, Limousin)
- Strasbourg, profitant de sa frontière avec d'autres états, en nouant des liens très étroits avec deux autres régions dans deux pays voisins : le Bade-Wurtemberg en Allemagne et le nord-ouest de la Suisse. L'association Alsace BioValley est en fait la composante française de BioValley. C'est ainsi que le biocluster fédéré par BioValley peut figurer, en nombre de sociétés de biotechnologies, avec 120 sociétés, au troisième rang des bio clusters européens. BioValley se définit comme un réseau tri national de clusters, une plus forte intégration étant limitée par des financements publics régionaux et locaux notamment en Alsace et en Allemagne.

II.2.2.3 Par rapport à des bio clusters d'autres régions en Europe ^{28 29}

L'Europe compte aujourd'hui une cinquantaine de bio clusters. Le décollage récent des biotechnologies européennes s'est accompagné de l'émergence de nombreux « bio clusters » sur le modèle nord-américain. En effet si les plus anciens comme Cambridge ou Oxford (fin des années 80) sont le résultat d'un développement spontané en bénéficiant très tôt d'un marché du capital-risque, la plupart sont le résultat d'initiatives publiques, nationales et régionales, datant de la fin des années 90.

La plupart des autres clusters, notamment en France restent de très petite taille. Presque aucun clusters européens ne réunit par ailleurs l'ensemble des 10 critères définis par le rapport britannique de Lord Sainsbury.

Parmi les plus importants en Europe deux français la région parisienne et le cluster tri

²⁷ Isabelle Besson, "Annexe 3 : grille d'analyse détaillée – autres régions," stage Grand Lyon mai - juillet 2003.

²⁸ Isabelle Besson, "Annexe 1 : grille d'analyse détaillée - acteurs institutionnels," stage Grand Lyon mai - juillet 2003.

²⁹ MINEFI-DREE, "Annexe 4 : La valorisation de la recherche publique dans les sciences de la vie en Finlande," et Les politiques publiques à destination des biotechnologies au Royaume-Uni, Sciences de la vie, 18 février 2003: missions économiques.

national BioValley.

Pour remédier à l'émiettement européen et concurrencer les grandes régions nord-américaines, mais aussi les clusters émergents en Asie ou en Israël, la Commission Européenne a défini comme priorité une plus grande intégration transfrontalière. BioValley et Medicon Valley (Danemark et Suède) ont ainsi bénéficié de financements européens.

Dans les petits pays la recherche d'une masse critique peut aussi les amener à évoluer vers un cluster national. : Piste poursuivie en Finlande mais qui pourrait aussi l'être en Suisse et au Benelux.

II.3 Quelle pratique de gouvernance

II.3.1 Les facteurs nécessaires au développement d'un bio cluster sont – ils réunis sur Lyon ?

Si presque aucun clusters européens ne réunit l'ensemble des 10 critères définis dans son rapport par Lord Sainsbury, le bio cluster lyonnais ne fait pas exception.

D'après les caractéristiques du bio cluster lyonnais qui sont mises en avant par le Grand Lyon pour promouvoir ce secteur d'activité on constate tout de même qu'un bon nombre des 10 facteurs nécessaires, selon Lord Sainsbury, au développement d'un bio cluster sont réunis, à savoir :

- 1. base scientifique forte,
- 2. culture d'entreprise (facilité à élaborer des business plan, enseignements universitaires spécifiques, exemple d'entreprises établies),
- 3. réservoir d'entreprises en développement,
- 6. immobiliers et infrastructures (incubateurs, parc scientifiques ...),
- 7. sociétés de services (brevets, ressources humaines, avocats ...) et multinationales (pharmacie, chimie ...),
- 8. main d'œuvre qualifiée (scientifiques, techniciens, programmes de formation adaptés aux besoins locaux ...),
- 10. environnement politique favorable (politique nationale, régionale en faveur de l'innovation).

Ces atouts ne sont donc pas suffisants. Certains critères restent à conforter :

- 4. capacité à attirer des managers et des scientifiques d'excellence (image du cluster, fiscalité attractive, -stock options-, cadre de vie et de travail ...) : les moyens financiers nécessaires pour attirer des chercheurs de renommée internationale sont en effet

aujourd'hui colossaux.

- 5. présence de capitaux (capital risque, business angels). Même si Lyon en compte un certain nombre
- 9. réseau efficace (présence d'une organisation « tête de réseau » comprenant tous les partenaires oeuvrant sur le secteur en particulier le tissu économique local ...).

II.3.2 Une faiblesse au niveau du critère numéro 9 : celui du réseau efficace

Plusieurs éléments dans ce que j'ai pu observer me font dire que ce réseau doit encore gagner en efficacité.

Malgré une réelle volonté des partenaires institutionnels qui font partie de ce réseau de travailler ensemble pour développer le bio cluster lyonnais, la tête de réseau que devrait être LLSN n'est pas clairement identifiée par le tissu économique local, cela est certainement dû en grande partie à sa récente création en 1999.

Par contre, ce qui est plus problématique à mon avis et ceci, contrairement à tous les autres clusters observés, c'est que le tissu économique local, les sociétés de biotechnologies, le cœur du développement économique, n'est pas représenté directement au sein de cette tête de réseau.

Chacun des partenaires institutionnels a individuellement des contacts avec des entreprises, qu'il fait partager à ses collègues. Il n'en reste pas moins que les entreprises ne sont impliquées qu'indirectement dans les réflexions stratégiques de la tête de réseau.

Cela amène deux réflexions :

*** Si tous les partenaires du secteur présents sur le territoire ne font pas partie de la tête de réseau on ne peut pas parler de gouvernance.**

Il y a déséquilibre et risque de voir une catégorie prendre des directions allant à l'encontre des intérêts du groupe par méconnaissance ou connaissance tardive des contraintes d'un secteur de hautes technologies qui évolue très vite et de ce fait nécessite une grande réactivité et une compréhension immédiate des problématiques rencontrées à un instant t.

* Si le tissu économique local n'est pas représenté au niveau de la tête de réseau, cela implique également que les initiatives de cette dernière sont uniquement d'origine publique. Le tissu économique local qui n'est pas impliqué dans les prises de décision stratégiques peut se sentir pas concerné et pas responsable. **Le risque ici est de voir faiblir la nécessaire implication au bon développement du cluster.**

Il peut également en résulter un manque de souplesse favorable notamment à la mise en place d'un véritable cluster transfrontalier tout comme BioValley qui voit sa volonté d'intégration limitée du fait des financements publics régionaux en Alsace et en Allemagne.

Or pour le bio cluster lyonnais qui ne figure pas au top 10 des 10 premiers bio

clusters européens, la seule perspective de survivre est de croître et pour cela des alliances vont devoir être nouées avec les autres bio cluster de la région Rhône Alpes d'une part mais également avec des pays frontaliers. Je pense en particulier à la Suisse. En Suisse les financements sont essentiellement d'origine privée, la souplesse des initiatives des clusters n'en est que plus grande.

Il n'y a pas trop de temps pour la réflexion car si ce cluster ne sait pas créer des relations privilégiées avec la Suisse, la Suisse elle va dans les prochains temps pérenniser un bio cluster national et nouer des partenariats forts avec d'autres régions comme l'Alsace ou l'Allemagne.

II.3.3 Les perspectives d'évolution pour que le bio cluster lyonnais fasse la différence au niveau international et ait un avenir ?

Après tout ce que nous venons de voir, la pérennisation du bio cluster lyonnais passe selon moi par la réussite dans les domaines suivants :

- **La nécessité pour l'ensemble des partenaires privés et publics d'entrer en dialogue, en intelligibilité**, entre eux pour participer à la réussite d'un projet commun et structurant.
- **L'impérative implication du tissu économique local** . Les entreprises ont tendance à travailler seules dans leur coin. Les pouvoirs publics doivent les inciter à s'impliquer dans la vie du réseau en leur démontrant que c'est dans la poursuite de l'intérêt général qu'elles ont le plus à gagner. Autrement dit en leur faisant comprendre que la bonne santé du bio cluster lyonnais ne pourra qu'avoir des retombées positives sur leur activité. Pourquoi pas à ce niveau faire de LLSN une structure juridique cofinancée par les sociétés de biotechnologies présentes sur le territoire du Grand Lyon, ceci pour **parvenir à une responsabilité partagée**. Cela pourrait bien avoir pour effet de les responsabiliser.
- **Un nécessaire rayonnement international et de forts partenariats avec des bio clusters voisins, à l'échelon régional mais également international.**
- **La mise en valeur du tissu industriel local** : source d'attraction de nouvelles entreprises et permettant des échanges économiques avec des régions, comme en Suisse par exemple qui ne bénéficient pas de telles structures préexistantes.

CONCLUSION

La réflexion menée précédemment, montre toute l'importance qu'il est nécessaire d'accorder à la **concertation de l'ensemble des acteurs** concernés par une problématique donnée sur un territoire et ce, en vue d'une **responsabilité partagée dans la prise de décision**.

En matière de développement économique, la concurrence acharnée qui existe entre territoires, fait que chacun, souvent au détriment de l'autre, va tout faire pour se valoriser. Il en va ainsi en Europe entre les différents bio clusters. Chacun est conscient qu'il ne pourra subsister qu'en atteignant une taille critique lui permettant d'être reconnu à l'échelon international.

La situation sur le territoire national n'est pas différente. La France compte une bonne douzaine de bio cluster. Or comme l'a indiqué Nicole Fontaine aujourd'hui « il s'agit de consolider le secteur des biotechnologies en rompant avec une logique de saupoudrage : il nous faut concentrer nos moyens, pour faire émerger d'ici cinq à dix ans quelques bio pôles d'excellence, reconnues au plan international. »

Comme cela a été fait en Alsace avec BioValley le regroupement de plusieurs bio clusters à l'échelon international permet d'atteindre cette crédibilité.

Toutefois le regroupement sur le territoire national ne serait-il pas un premier pas dans cette voie. La proximité de deux bio clusters en région Rhône Alpes m'amène à me poser la question suivante :

Les deux bio clusters de Grenoble et de Lyon ne devraient-ils pas faire qu'un ?

Même si la réponse à cette question peut sembler évidente, les choses sont loin d'être simple sur le terrain. Face à face les deux communautés urbaines (le Grand Lyon et Grenoble Alpes Métropole), qui détiennent la compétence du développement économique sur leur territoire bien que complémentaires notamment dans le secteur des biotechnologies ont toutes deux pour ambition de développer l'emploi sur leur territoire.

Même si des initiatives individuelles de part et d'autre ainsi qu'une complémentarité reconnue entre les deux territoires, vont dans le sens d'une meilleure coopération, suffisent-elles pour aboutir à une efficacité optimale ?

Il est tout à fait logique que des élus qui, même s'ils n'ont pas été élus directement, aient à cœur de représenter leurs concitoyens, qu'ils fassent tout pour les satisfaire dans l'immédiat.

Mais font-ils vraiment tout ? En acceptant de travailler et d'entrer en dialogue de façon systématique et non pas occasionnelle avec le territoire voisin cela ne serait-il pas plus profitable aux deux territoires en présence.

Mais qui doit faire le premier pas ? Pour moi il ne faut plus attendre une initiative, au risque de prendre un retard insurmontable.

Si deux collectivités ayant les mêmes compétences sur un territoire différent ne voit pas toujours l'intérêt immédiat de mettre en commun leurs efforts et bien n'est-ce pas à une autre collectivité d'impulser cette dynamique ?

« Certes, l'implication des acteurs de la vie locale, à tout niveau, sur un même sujet, présente des aspects positifs car elle permet aux différents interlocuteurs de partager leurs visions quant au devenir du territoire et aux orientations de l'intervention publique. Mais le système ralentit et complexifie les processus de décision et, en l'absence d'un chef de file, peut aboutir à un manque de coordination des politiques menées par les différentes collectivités, à une dilution des responsabilités et à une certaine inefficacité de l'utilisation de l'argent public. »³⁰

Dans le cas étudié la Région Rhône Alpes, sur le territoire de laquelle sont installées les deux communautés urbaines me semble toute indiquée elle est de plus compétente en matière de Grands équipements dans lequel on peut ranger le secteur des biotechnologies.

La problématique du chef de file n'est pas nouvelle. C'est avec la loi Defferre du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, qui a transféré le pouvoir exécutif du préfet aux présidents des conseils généraux et régionaux, que la problématique de chef de file est apparue. Pour la première fois les collectivités territoriales se sont vu attribuer des compétences correspondant aux vocations de chacune, qu'elles peuvent exercer sans tutelle de l'État : à la région la planification, au département le social et à la commune la politique de proximité.

Malheureusement dans la pratique, cette logique de « blocs de compétence » n'a pas été respectée, et c'est plutôt un enchevêtrement que l'on a pu observer.

La Loi d'orientation sur l'aménagement du territoire du 4 février 1995 devait définir

³⁰ "1982 - 2002 Les enseignements de la décentralisation," La Gazette de la Société et des Techniques n°18 (Janvier 2003)

« les conditions dans lesquelles une collectivité pourra assumer le rôle de chef de file pour l'exercice d'une compétence ou d'un groupe de compétences relevant de plusieurs collectivités territoriales. » Cette intention était en fait jusqu'à présent restée au stade de vœu pieux.

C'est seulement depuis mars dernier que la notion de chef de file figure dans la constitution la constitution. En effet la Loi du 17 mars 2003 portant sur la révision constitutionnelle portant sur l'organisation décentralisée de la République remet au goût du jour et inscrit dans la constitution la notion de chef de file dans l'exercice d'une compétence.

Même si le Sénat a pondéré la Loi du 17 mars 2003, en inscrivant également dans la Constitution le principe fondamental de l'interdiction de la tutelle d'une collectivité sur une autre, la région est bien chef de file en matière de développement économique.

Ainsi conçue cette notion de collectivité chef de file n'a pas pour objet de modifier la répartition actuelle des compétences entre les collectivités territoriales. **Elle a vocation à jouer un rôle de coordination dans la programmation et l'exécution des actions communes à plusieurs collectivités sans exercer de pouvoir de contrainte.**

« La fonction de chef de file est donc une fonction d'animation et de coordination dans un cadre volontaire destiné à favoriser une plus grande cohérence de l'action des collectivités territoriales. »³¹

En cela il est donc non seulement logique mais légitime que la Région Rhône Alpes joue son rôle de chef de file pour favoriser la mise en œuvre d'un bio cluster régional. En parallèle il n'est pas interdit de tenter d'élargir ce bio cluster au niveau international notamment vers deux régions proches Genève et Lausanne.

En dehors de toute tutelle, sans imposer mais en négociant, pour convaincre deux acteurs comme les deux communautés urbaines aux intérêts a priori divergents, la région Rhône Alpes devra avoir recours à ce nouvel art de gouverner, cher à Monsieur Jean Pierre Raffarin qui est aussi à l'origine de la Révision constitutionnelle, à savoir : la gouvernance :

- Dialogue : faire en sorte que l'ensemble des partenaires accepte d'entrer en intelligibilité entre eux ;
- Diagnostic partagé du territoire : unir tous ses efforts en travaillant dans le même sens ;
- Confiance : tout cela doit se faire dans un climat de total confiance ;
- **Responsabilité partagée : pour que chaque partenaire se sente coresponsable de la réussite du projet commun la gouvernance n'est pas fondée sur un partage des responsabilités mais sur la responsabilité partagée.**

³¹ Michel Mercier, Pour une République territoriale : l'unité dans la diversité, Rapport d'information, 1999-2000.

Bibliographie :

LIVRES

Pierre Teisserenc , Les politiques de développement local, Economica, 2002

Grémion P., Le pouvoir périphérique. Bureaucrates et notables dans le système politique français, Seuil, 1976.

Bernard Jouve, La gouvernance urbaine en questions, ELSEVIER, 2003.

Adrien Zeller, Gouvernance des territoires, La France enfin forte de ses régions, Paris, Gualino, 2002.

RAFFARIN JP, Pour une nouvelle gouvernance, ARCHIPEL, PARIS, 2002.

Max Weber, Le savant et le politique, Paris: Plon, 1959.

Jessop B., The transition to post-fordism and the Schumpeterian Workfare State, Routledge, London, 1994.

Xavier Greffe, Le développement local, L'AUBE - DATAR, 2002.

Bernard Pecqueur, Le développement local, SYROS, Paris, 2000.

Sous la direction de Bernard Jouve et Christian Lefèvre, Métropoles ingouvernables, ELSEVIER, 2003.

Jaques Fache, les Territoires de haute technologie, Didact géographie, presses universitaires de Rennes, 2002.

RAPPORTS

Rapport dirigé par Lord Sainsbury, ministre britannique de la science, Biotechnology Clusters, août 1999.

Rapport du Ministère de l'Education Nationale, Direction de la Programmation et du développement, Sous-Direction des études statistiques, UMR GAEL INRA – UPMF (Grenoble) et CREUSET (centre de recherches économiques- St Etienne), Compétition scientifique, technique et économique entre régions en biotechnologie, avril 2003.

Rapport Ernst et Young 2001, Biotechnologies en France – 2001, Quand la créativité rencontre la croissance.

Bilan sectoriel ANVAR 2001 – Biotechnologies – Benoit Jacq

Rapport d'activité 2002, Direction des Affaires Economiques et Internationales du Grand Lyon.

Michel Mercier, Pour une République territoriale : l'unité dans la diversité, Rapport d'information, 1999-2000

ARTICLES

Nicole Fontaine, "Pour une stratégie dans les biotechs," La tribune 18/06/2003.

Frédéric Lemaitre, "Les nouveaux habits de Wendel Investissement," Le Monde 30 juillet 2002.

MINEFI-DREE , revue Sciences de la vie , missions économiques :

La valorisation de la recherche publique dans les sciences de la vie en Finlande,

Les politiques publiques à destination des biotechnologies au Royaume-Uni

Mensuel des biotechnologies en Allemagne

Zaki Laïdi, "L'Amérique se déploie, l'Europe se replie," Le Monde 6 août 2002.

TEXTES DE LOI

Loi du 2 mars 1982 : relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions

Loi du 17 mars 2003 : la révision constitutionnelle portant sur l'organisation décentralisée de la République

Loi du 4 février 1995 : loi d'orientation sur l'aménagement et le développement du territoire

ANNEXES

ANNEXE 1 : grille d'analyse détaillée - acteurs institutionnels du secteur des biotechnologies

~~DEFINITION~~
~~Qualification~~
~~MISSIONS~~
~~PARCS~~
~~STRUCTURES~~
développer
les
souhaits
technologies
~~ACQUISITION~~
~~Industrielles~~
~~Spécifiques~~
~~Quartiers~~
Chèvre/
Eau
Rhône
Apprentissage
travailler
ensemble
l'objectif
est
de
favoriser
le
rapprochement
recherche/industrie,
l'innovation
et
l'émergence
de
start-up
pour
participer
au
développement
de
la
région.
recherche
scientifiques
laboratoires
éco
réseau
ministère
structuré,
pas

de recherche
saupoudrage
projet
scientifique,
pédagogique,
économique
thématiques,
avec
spécialisation
de
pôles
labo
financement
ER
techn
ministère
de
la
recherche
HCLs
impliqué
dans
le
développement
économique
mais
solidaire
des
actions
dans
le
cadre
de
LLSN
universités
hôpitaux
les
essais
cliniques
nombreux
traders
européens,
globaux
importants
équipes

prises
recherche
de l'innovation
des
liens
des entreprises
d'innovation
prix
sites
entreprises
développement
économique
entreprise
(d'emplois,
projets
connaître
les
actions
de
la
CCI,
écouter
les
besoins
et
mettre
les
outils
en
face
pour
y
répondre, infos
qualifiées
en
s'appuyant
sur
les
expert
de
la
CCI
ou
par
financement

d'experts
externes
sur
des
questions
techniques
et
prescriptions
en
privilégiant
le
tissu
économique
local,
dans
80%
des
cas
les
RDV
aboutissent
à
une
demande
de
la
part
de
l'entreprise.
but
recherché
mise
en
relation)
stimuler
l'innovation
des entreprises
endogène
des industries
appel
à Agglo
propulsif
des
innovants
canceropole
stimuler

les
projets
dormants
2
ans
95
%
ont
-
de
15
salariés)
développement
entreprises
d'accompagnement
mise
réactivité
plan
d'actions
collectives
entreprises
poursuivent
intérêt
de
travailler
dec
les
Institutionnels
financement
conseiller
étroitement
avec
le
Gd
Lyon
sur
l'organisation
d'une
convention
d'affaires
car
a
un
projet
similaire

Études
 de
 vacité
 /
 vivier
 de
 candidats
 Développement
 théoriques
 ALON
 détection
 dure
 liée
 à la
 entrepreneurs
 réalisation
 des
 industriels
 Tuesday,
 formation
 par
 fixés
 pour
 responsabilité
 juridique
 des
 chefs
 entreprises
 une
 dizaine
 de
 pers
 entre
 elles
 légitimes
 conseil
 formations
 accompagnement
 de
 donner
 leurs
 les
 projets
 (postérieurs)
 +
 organisation

d'1
séminaire
entre
tous
ces
acteurs
pour
rappeler
les
missions
de
chacun
et
accentuer
le
climat
de
confiance
pour
une
meilleure
collaboration
DES
DES
DES
DES
DES
DES
développer
les
souhaits
technologies
une
nouvelle
structure
pour
assurer
cette
coordination
ne
ferait
qu'accroître
le
manque
de
lisibilité

vis
à
vis
des
entreprises
organisation
élite
à convention
d'affaire
Allègre
fois
par
an
les
biotuesdays
doivent
rester
conviviaux
et
informels

Alberly
la
Billington
des entreprises
Ochters
participe
à son
les
parrainement
à l'attribution
les
différents
acteurs
social
animer
à l'échelle
des développements
généralistes
des
projets,
de plantation
des entreprises
pas
biore

Des
entreprise
qui
territoire
sont
implantées
via
l'accès
(le RDV
(en)ir
ou
encore
qui
souhaite
se
développer

Fondation
Scientific
des
pour
travailler
dans
l'enseignement
des
sciences
publiques
penser
l'industrie
des
régions
peut
diffusion
des
états
monde
socio-économique
local.

DES
DES
MISSIONS
DES
STRUCTURES
développer
les

soûhais
technologies
Dignité
différents
internationaux
stratégie
perspectives
sciences
prospectives
plan)
secteur
avoir
portée
des
institutionnels
recommandations
Également
des
industriels
1
an
sur
2
Lyon
Genève
public
(1/3
industries
biotech,
1/3
recherche,
1/3
société
civiles
médias,
institutions
ONG
medias)
ateliers
de
travail
autour
de
4
thèmes

:
production
de
documents
de
travail
réunis
sur
CDROM
bientôt
+
séances
plénières
sur
des
sujets
transversaux
~~O~~trine
doit
consolider
l'équip
lyonnaise
biosquare
:
1
des
2
plus
grandes
conventions
d'affaires
d'europe,
record
du
monde
des
RDV
Bio.
~~B~~io
~~L~~yonnais
~~C~~ommunauté
civile
~~q~~ui
~~l~~ys
~~l~~ysse

diées
Science
bath
(de SN) : Portail
compétences
affaires,
ors
Sachinisme
diées
habitation
dans
tée
stratégie
Stratégies
de
Hér
vie
dies
aies
stratégiques
gement
développement
ont
préposés : Arrêter
ehe
stratégie
novation
développer
les
d'habitat
de
planning
et
d'observation ; Valoriser
les
pêches
pluie
dits
développer
fondamentaux
projets
structurants ; Favoriser
avoir
tée
transports,

l'entrepreneuriat
stationnement,
animer
l'eau, l'énergie,
politique,
l'assainissement,
Lyon
l'écologie
Science
Network ; Favoriser
traitement
dynamique
internationale
les
développer
le
marketing
international ; Développer
l'immobilier
dédié
les
créations
sites
extensionnels.
de
d'activités ;
.
le
développement
économique

INFORMATION

Qualification

MISSIONS

APPRIS

STRUCTURES

développer

les

besoins

technologies

Grandes villes

industries

charges

trains

Crédibilité

Site

Europe

réalisation

forte

fiabilité

Web

développement

économique

cancer

facilement

identifiable

par

tous

les

acteurs

Digitalisation

15 décembre

Grands

deboque

Agenda

Stratégie,

Recherche

Ministère

Industrie

Scientifique

Recherche

cliniques

Standards,

Conférences

l'industrie

à

pour
qu'aucun
des
activités
apprennent
étapes
deux
transfert
connaître
améliorer
aux
mise
à
disposition
de
l'innovation
au
bénéfice
du
patient.
animation
d'un
club
utilisateurs
d'industriels
:
organisation
de
réunions
régulières
et
d'un
apéro
tous
les
mois
participation
à
de
nombreux
salons
et
congrès
pour
promouvoir

l'image
de
Lyon
dans
le
domaine
du
cancer

ARTEB

de
RENCONTRE
développement
de
l'expertise
Dynamique
régionale
dans
le
domaine
des
Technologies
médicales
de
développer
Biotechnologies.
cluster
local
financement
Etat,
Région,
Gd
Lyon
+
7
Grandes
villes
régionales
REGISTRATION
Qualification
MISSIONS
Structures
développer
les

des
souhaits
technologies
de la métropole
technopolitain
de l'ouest
local
apport
à
sur
les
des
des
volonté
nouvelle
de
développer
d'autres
secteurs
de la
de la
de
mission
de développement
économique
de la région
de
missions
équivalentes
sur
le
Gd
Lyon
pour
mise
en
commun
d'expériences
(Doua
...)
attente
de
+
de
lisibilité
:

1
interlocuteur
unique
au
Gd
Lyon
mise
en
ligne
de
CV
~~la~~
~~différence~~
~~entre~~
~~de~~
nou
se
-
toucher
d'autres
publics
que
les
chefs
d'entreprise
~~travail~~
~~entreprises~~
~~également,~~
~~participation~~
~~entreprises~~
~~travaux~~
spécialisé
scientifique
~~différentes~~
~~autorités~~
des
~~réseaux~~
~~internets~~
~~des~~
thématiques
portant
sur
des
sujets

transversaux
portant
intéresser
réseau
les
compétences
présents
sur
le
territoire
:
ex
mise
en
place
d'une
commission
de
sécurité
Pas
d'approche
spécification
biotech
direct
en
dehors
de
la
mise
à
jour
d'un
site
internet
qui
reprend
les
principales
infos
et
événements
à
l'initiative
des
représentants

des
structures
installées
(Insavalor,
CNRS
...)
Stua
technopolitain
science
d'être
l'ingénieur
porte
d'entrée
pour
favoriser
le
contact

DES

DES

DES

DES

DES

développer

-

souhaits

des

l'ensemble

des

des

des

des

des

des

des

des

des

des

des

des

des

des

des

des

des

des

des

des

des

des

des

des

des

des

des

des

des

des

des

des

des

des

des

le
domestiques
estr
activité
positionnée
quotidien
le
plan
de
l'environnement
association
transversale
de
professionnels
Application
départ
participations
participatives
fonctionner
SOC
Alliance
de
Grand
Nord.
compétence
Hélicoptère
évaluation, mentale
été
de
l'encadrement"
développement
durable
financement
50/50
Composition
de
moyens
cotisations/actions
adhérents
seules
compétences
offertes
par
l'APPEL

relèvent
de
la
mise
en
relation
entre
acteurs

MON
INFO
Mette
matière
relation
représentation
des
acteurs
dans
représentation
des
domaines
des
TO
tenir
par:
accompagner
forte
développement
des
entreprises
grâce
à
France
services
concrets,
étranger
une
communication
actions
des
relations
presses
des
utilisateurs
La
origine

d'une
Bible
désation
TIC
cette
Bonne-Alpes (papier
et
web)
Association
fourniture
d'indicateurs
1990-1995
d'été
d'activités
1996
marché
des
TIC
Mieux
dixte
positivité
(2000)/
1994-1995
dépendants
technologies
participations
des entreprises et
d'investissement)
par
trigéants
entreprises
traditionnelles
Bière
ditions
de désister
raison
acteurs
Réseau
deffre
Positionner
clubs
thématiques producteurs
dévoilements,
Biodiversité
d'expertises

de l'information
Des
de pratiques
Des
de la communication
de
de
des entreprises
de médiation
et
de
concertation
avec
les
adhérents
(les
Lyon
Network)
Des
rencontres
professionnelles
avec
d'autres
secteurs
d'activités
Des
événements
ou
soirées
VIP
sur
une
thématique
fédératrice
avec
action
RP
Un
atelier
mensuel
pratique
sur
le
développement
de

l'entreprise
(formations)
Des
événements
ou
soirées
VIP
sur
une
thématique
fédératrice
avec
action
RP
Un
atelier
mensuel
pratique
sur
le
développement
de
l'entreprise
(formations)
**Les
actions
de
sensibilisation
des
utilisateurs**
:
Actions
des
clubs
en
direction
des
entreprises
traditionnelles(fiches
métiers,
conférences,
indicateurs
de
tendances)
:

ex
Lyon
Game
:
Services
aux
entreprises
(communication,
prospection,
www.lyongame.com)
Groupes
de
réflexion
thématique
(Game
Design,
Game
Managment)
Accompagnement
des
entreprises:
Salons
Milia,
GDC,
E3
ECTS...
Création
d'une
université
dédiée
aux
loisirs
interactifs:
Gamagora,
septembre
2003.
Évènement
internationaux
destinés
à
promouvoir
les
acteurs
du
jeu

vidéo
en
Rhône
Alpes:
Game
Connection,
NextGen
Connection
Actions
communes
avec
d'autres
structures
(ENE,
ARN,
CCI,
CRCI,
)
Base
de
données
prestataires
L'ouverture
vers
les
structures
professionnelles
« traditionnelles »
La
bible
des
TIC
**La
création
d'événements
dédiés
au
secteur**
Game
connection
(convention
d'affaires
dans
le
secteur

des
loisirs
numériques,
800
rdv
sur
trois
jours)
Capital
link
(opération
de
financement
de
projets
innovants)
Convention
sécurité
/
Télécoms
Rencontres
d'affaires
TIC
Accompagnement
de
prestataires
à
l'exportation.

ANNEXE 2 : grille d'analyse détaillée – autres entreprises

**ENTRETIENS
ENTREPRISES**

BOISSON

CLES

BOISSONNATEUR

IDEALP

PHARMA

pouvoirs

publics

doivent

aller

au

delà

des

effets

d'annonce,

mûrir

leur

réflexion

avant

d'exposer

leur

stratégie.

Une

entreprise

est

obligée

d'être

réaliste.

Le

discours

et

les

orientations

changent

au

fil

des

semaines

ex

100

millions

d'€

annoncés

au
départ
sur
cancéropole
pour
aboutir
au
final
à
1
ou
2
millions
d'€
investis
(pas
sûr
des
chiffres,
ordre
de
grandeur
à
retenir).
Souhait
d'une
pérennité
effective
dans
les
orientations
données
sinon
risque
de
perte
de
confiance
de
méfiance
par
rapport
aux
pouvoirs
publics

23
~~les~~
~~des~~
~~d'orientations~~
sont
présentés
de
façon
anarchique
selon
les
pôles
d'influence
et
de
façon
totalement
informelle.
Il
reconnait
que
dans
le
domaine
des
biotech
il
n'y
a
pas
de
groupe
de
pression,
pas
de
syndicat
~~activité~~
~~CPE~~
~~ne~~
~~fait~~
pas
raisonner
en
terme

**de
moyens
mais
en
terme
de
projets
structurants**

:
privé
et
public
doivent
travailler
ensemble
dans
une
même
direction
pour
être
plus
efficaces
et
ne
pas
disperser
les
moyens
ville
urbaine
Aster
every
souhait

:
il
serait
intéressant
que
les
pouvoirs
publics
fassent
un
**bilan
de
l'impact**

de
l'argent
distribué
en
terme
d'emplois
créés,
de
nombre
de
produits
mis
sur
le
marché,
de
nouvelles
implantations
sur
le
territoire
....
pour
réfléchir
si
nécessaire
à
d'autres
modes
de
redistribution
de
l'argent
public.
Objets
Par discipline
rapport
à
d'autres
régions
(Grenoble
par
ex),
il
y

a
de
nombreuses
guerre
de
chapelles
sur
Lyon
:
querelles
personnelles
et
de
labo
~~médico~~
~~public~~
AVENTIS
FASTEUR
virtuel
:
la
proximité
géographique
ne
compte
pratiquement
pas,
vision
européenne
et
internationale
,
le
réseau
des
biotech
est
très
spécialisé
par
ex
Lyon
en
biologie

immunologie,
Grenoble
en
bio-physique.

Il
serait
trop
étroit
de
se
restreindre
au
Grand
Lyon.
Grenoble

fait
partie
de
la
même
région

~~Marcy~~
S'appuyer
et
valoriser
les
atouts
de
la
région

:
tissu
industriel
existant,
hôpitaux,
centres
de
recherche

.
Tout
cela
constitue
un
formidable
environnement

d'accueil
rassurant
(énorme
gain
de
temps)
pour
ceux
qui
veulent
s'implanter
dans
la
région,
tout
le
réseau
existe
il
n'est
pas
à
créer.
Le
réseau
existant
n'est
pas
forcément
très
biotech
(ex
chaudronnier,
...)
mais
plus
industriel
il
facilite
le
travail
au
quotidien
des
biotech.

Idée
:
créer
une
bDD
des
sous-traitants
par
type
de
compétences,
Aventis
serait
prêt
à
communiquer
des
noms.
3/
La
question
qu'il
est
pertinent
de
poser
aux
entreprises
dans
la
perspective
de
définir
les
orientations
à
donner
aux
politiques
publiques
en
adéquation
avec
leurs
attentes

:
Qu'est-ce
qui
vous
manque
dans
la
région
pour
développer
votre
activité
?
Et
ceci
en
dehors
de
toute
contrainte
financière.

IBSON
CLES
BOURLESCUTEUR
CHRYSLON

Trouve
les
institutionnels
assez
à
l'écoute
des
entreprises

21
Réseau
Albert
Émission

:
pour
ce
qui
est
des
clients

1
seul
dans
la
Région.
Pour
ce
qui
est
des
fournisseurs
tout
ce
qui
est
très
technologique
se
fait
hors
région
au
niveau
national
voir
international
-
tout
ce
qui
est
moins
spécifique
(mobilier
...)
se
fait
régionalement.
La
collaboration
avec
la
recherche
(hôpitaux,
universités

..)
se
fait
également
régionalement.
Villeurbanne
Ressources
manquantes
:
Auj.
ont
du
mal
à
se
faire
financer
par
leurs
actionnaires
les
postes
fonctionnels
de
type
RH,
propriété
intellectuelle,
communication...
N'a
pas
le
budget
pour
financer
les
travaux
d'un
post
doctorant
sur
18
mois
qui
serait

utile
à
son
développement.
Il
souhaiterait
savoir
si
sur
la
région
il
y
a
possibilité
de
se
faire
financer
ou
co-financer
un
projet
sur
18
mois
de
post
doctorant.
Il
sait
que
des
bourses
sont
accordées
pour
financer
des
thèses
mais
la
durée
sur
3

ans
n'est
pas
adaptée
à
leurs
besoins.
Il
souhaite
être
recontacté
pour
avoir
une
réponse
à
cette
question.
Promouvoir
de
manière
plus
forte
la
collaboration
universités
sociétés
de
biotech.
4/
Autres
manques
:
argent,
aide
à
la
location,
**aide
plus
active
sous
forme
de
caution**

**bancaire
de
la
part
des
pouvoirs
publics**

comme
cela
se
fait
dans
d'autres
pays
ex
Allemagne

5/

**Manque
d'informations
claires
des
pouvoirs
publics**

:

a
du
mal
à
savoir
ce
que
va
être

Canceropole
par
ex

6/

**Organisation
de
visites
de
biopoles
à
l'étranger**

:

Souhaiterait
voir
remettre
au
goût
du
jour
les
déplacements
organisés
autrefois
par
le
Conseil
Régional
dans
les
biopoles
d'autres
pays
voisins
pour
faciliter
les
échanges
internationaux
(UK,
Allemagne,
europe
du
Nord
..)
car
plus
difficile
à
organiser
pour
une
société
que
des
visites
sur
le

territoire
nationale.
Il
ne
cite
pas
volontairement
les
EU
car
trop
éloigné
trop
difficile
de
travailler
avec
eux
selon
lui.

ANTAGENE

points
noirs
:

l'immobilier

meuble

grand

Metem

France

y

a

2

ans

avait

1

gros

retard

par

rapport

à

d'autres

régions.

Ce

retard

est

en
cours
de
rattrapage.
Petit
bémol
le
Grand
Lyon
a
laissé
s'installer
dans
ses
pépinières
des
Grands
groupes
qui
n'y
ont
pas
leur
place
cf
Merial.
**Pas
de
synergie
entre
le
Grand
Lyon
et
la
Région**
:
Les
aides
financières
de
la
région
ont
devancé

de
3
ans
la
mise
à
disposition
d'un
immobilier
adapté
biotech
par
le
Gd
Lyon.
A
le
sentiment
que
le
grand
Lyon
a
pour
objectif
de
rentabiliser
ses
pépinières
à
court
terme,
ce
qui
n'est
pas
compatible
avec
les
délais
nécessaires
à
l'aboutissement
d'un
projet

biotech.
**Impossibilité
d'avoir
une
information
claire,
précise
et
fiable
de
la
part
du
Grand
Lyon**
lors
de
l'installation,
notamment
sur
les
disponibilités
des
programmes
immobiliers.
En
cours
d'amélioration
aujourd'hui.
Lourdeur
:
Au
sein
du
Grand
Lyon
il
y
a
de
nombreux
échelons
hiérarchiques
qu'il
est

difficile
de
faire
bouger
DESSIN
CLES
SOCIAL **CUTEUR**
2/
attentes
des
Séquoias
DESSIN
L'impression
:
souhaite
une
vraie
offre
spécialisée
high
tech
sans
condition
de
durée
Souhaite
une
meilleure
communication
N'est
pas
intéressé
par
les
conventions
d'affaires
du
fait
de
sa
spécificité
:
n'a
pas
de

partenaires
et
clients
dans
le
monde
biotech
OPI
~~favoriser~~
ISOTEC
recherche
:
faire
sortir
les
talents
de
l'université,
en
renforçant
notamment
l'action
de
Créalys
Ø/
~~Ne~~
des
industrie
tout
l'argent
public
dans
la
construction
de
locaux
pour
des
gens
qui
n'en
ont
pas
besoin
69

Donner
Dardilly
rayonnement
international

à
Lyon

4/
créer
un
site
internet
des
biotuesdays
au
travers
duquel
les
sociétés
puissent
s'échanger
des
e-mails

LIBRAGEN

Pas
de
statut
de
créateur
d'entreprise

qui
soit
reconnu
par
la
société
:
principal
frein
à
la
création.
En
France
l'échec

n'est
pas
valorisé.
Si
on
a
mis
à
profit
une
période
de
chômage
pour
créer
une
société,
et
si
on
échoue
on
n'a
plus
rien,
on
est
à
la
rue.

21

Multiplicité

des

acteurs

:

efficacité

de

créalys

qui

a

su

mettre

en

relation

les

**acteurs
privés
et
publics.**
L'apport
de
Créalys
est
plus
important
en
terme
d'ouverture
sur
le
monde
institutionnel
Rhône
Alpes
que
d'aides
financières
69100
Clermont
Clermont
Dedex
:
-
**dynamique
immobilière
un
peu
longue
à
mettre
en
place,
et
manque
de
souplesse**
pour
étudier
les
solutions
d'évolution

au
cas
par
cas.**Prix**
d'installation
très
élevés
équivalent
à
celui
pratiqué
par
la
génopole
d'Evry.
Le
bioparc
devrait
être
une
solution
plus
souple
et
plus
adaptée.
-
bonne
réactivité
et
compréhension
face
aux
problématiques
soumises
4/
Evolutions
à
envisager
-
Favoriser
la
mise
en
place

**d'un
grand
cluster
biotech
européen**
:
Lyon
doit
se
positionner
au
niveau
international
pour
se
distinguer
des
autres
régions
françaises
qui
veulent
toutes
œuvrer
dans
le
domaine
des
biotech.
Organiser
des
visites
à
l'étranger
-
**Organiser
le
Carrefour
des
biotech
à
Lyon
comme
Nantes,
Lilles**

...
rencontres
très
fructueuses

1A PTANOMICS

multiplicité

des

acteurs

:

point

positif

:

très

fort

tissus

de

soutien

-

très

dynamique,

point

négatif

:

cela

donne

l'impression

que

le

nombre

de

gens

impliqués

dans

le

soutien

à

l'innovation

est

plus

important

que

ceux

qui

innovent
22
Se
d'acier
Colombier
la
redondance
:
Lyon
07

ANNEXE 3 : grille d'analyse détaillée – autres régions observées

DE
GENERALNE

/

PARTENAIRES

ANIMATION

personnes

des

sur

publics

région

et

Arvège,

limousin,

centre

RESEAU

BIOTECH

AUTOUR

De

de

génomique

végétale

et

de

nutrition

humaine

CLERMONT

FERRAND

20

entreprises

créées

depuis

2

ans

et

plus

de

500

emplois

ACTIVITES

ANIMATION

PRESENCE

(digitales

BIO

à

terre
à
Paris
au
travers
d'une
convention
avec
les
maisons
d'Auvergne
et
du
Limousin
dans
la
capitale
pour
favoriser
les
contacts
et
les
partenariats
avec
des
entreprises
d'autres
régions.
Site
de
tranet
professionnels
de
divers
sociétés
de
technologie
pour
présentant
adherents
cas
de
de
modification
des
sites
de

favoris.
nombre
d'entreprises
et
d'emplois
créés
Développement
des
réunions
d'information
thématiques
entreprises
admirables
(notamment
entreprises
biotechniques)
objectif
:
mieux
se
connaître
Développement
de
des
groupes
de
réunion
des
différents
acteurs
(entreprises
–
laboratoires
de
recherche),
BIOMAC
permet
de
développer
des
synergies
entre
eux
et
de

contribuer
à
la
mise
en
place
d'un
environnement
économique
favorable.
~~D~~ Développement
~~d~~ de
~~l~~ mise
~~d~~ l'ère
~~p~~ politique
international
de
communication
~~d~~ dommage
avec
le
CQIB
Canada
(Centre
Québécois
d'Innovation
en
Biotechnologie)
-
Des
partenariats
avec
des
entreprises
étrangères
-
Des
programmes
européens

ADIMAC
Créée
en
1975,
l'ADIMAC
rassemble

des
industriels,
des
collectivités
territoriales,
des
organismes
de
développement
et
des
organismes
financiers
Sa
mission
globale
est
de
développer
l'Espace
Central
sous
l'angle
industriel
et
économique
:
•
Appui
aux
investisseurs
•
Partenariats
avec
les
différents
acteurs
économiques
•
Promotion
de
l'Espace
Central
par
la

mise
en
valeur
de
ses
spécificités,
de
ses
atouts
et
de
ses
potentialités
•
Valorisation
des
filières
de
compétence

**DEPREBRE
GENERNE**

/

PARTENAIRES

ANIMATION

RESEAU

BIOTECH

deuxième

année

représenté

dans

Alsace

domaine

entreprises

biotechnologies

40

000

employés. Environ

200

des entreprises,

entreprises

publications

scientifiques,

appliquées

dans la collaboration

avec

l'industrie,

de

qualité

santé

et

recherche...

dans

des

domaines

annexes

(financement,

conseil...).

Plus

de

120

Laboratoires,

1400

chercheurs

dans

le
domaine
public,
2
universités
scientifiques,
3
écoles
d'ingénieurs
et
2
IUT
spécialisés
biotech
et
chimie,
+
formation
continue
universitaire
biotech
Depuis
1996
création
de
65
start-ups
STRASBOURG
1/1

STRUCTURES

Animation

PRESENCE

(digitales)

Alsace

BioValley

SCIENTIFIQUE

EUROPEENNE

du

Association

Alsacien

Biocontact

organise

national

BioValley

qui
évoque
ensemble
des
pays
pourviable
se former
les
membres
proche
les
preoccupations
des
des membres.
Nouvelles technologies
manifestations
régionalisées
Vallée
Alpes
Rhin Valley
Supérieur
Steinbock,
Alpes,
Géographie,
Bavaria, Württemberg
(Allemagne)
etc",
"Dagstuhl",
"Lea
neuro-imagerie",
France.
des
start-ups"...La
réunion
se
termine
par
un
buffet
amical
afin
de
favoriser
les
échanges

et
les
rencontres
entre
partenaires.
Les
Stammtisch
attirent
régulièrement
de
50
à
100
personnes.
Associations
de
Délégations
généralistes
publiques
contradictoire
Québec,
organisés
surventionnée
majoritairement
parten
de
Européen,
Régional
Alsacien.,
mais
débats
pat
pour
Cojesticif
Général
fournir
Bas-Rhin,
Information
Cojesticive
Général
d'accessible
Haut-Rhin
grand
public
Communauté

de la
thèmes
Alsace
que
"Les
OGM
:
enjeux
et
risques"
(septembre
2000),
"Vache
folle
:
doutes
et
réalités"
(juin
2001),
"Tchernobyl
en
Alsace,
15
ans
après"
(novembre
2001).
Conférence
annuelle
de
BioValley
:
permet
de
présenter
une
fois
par
an
les
résultats
et
les
perspectives

de
BioValley
aux
partenaires
du
réseau.
Conférences
scientifiques,
organisées
ou
soutenues
par
BioValley.
Organisation
de
participation
nationale
des
actions,
opérationnelles
de
BioValley
et
de
Garrefour
français
des
Biotechnologies
programme
septembre
2000 Participation
BioValley
du
Rhin
Supérieur,
financé
grand
congrès
Commission
Européenne.
mondial
dans
le
domaine
des

biotechnologies
Être
en
charge
du
développement
économique
des
sciences
de
la
vie
en
Alsace.

**DERNIÈRE
GÉNÉRALE**

/
PARTENAIRES

ANIMATION

CHRU
de
taille
internationale

:
11
000
professionnels,
dont
2350
médecins,
internes
et
étudiants
en
médecine

RESEAU

NOTICE

palieriser
de
2000 chercheurs,
plusieurs
partenaires
techniciens
répartis
entre
collectivités
locales
Université
les
Institutions
l'Institut
Pasteur
Santé-
Sole,
INSERM,
le
CNRS,
l'ETS
et

le
Laboratoire
Français
du
Fractionnement
et
des
Biotechnologies
(LFB).
Eligés
région
de
Économie
volontariste
Équipement
hospitalier:
Biologie-Santé.
Parmi
les
partenaires
financeurs
d'EURASANTE,
11000lits
établissements
hospitaliers
présents
Pasteur
de
Région
le
CHRU
de
Lille,
les
Facultés
de
Médecine
et
de
Pharmacie...
pour
les
Institutions
de

santé;
400s
médecins,
100 pharmaciens
elles
60 spécialistes
11 LE
Ingénierie
de
la OOS,
1114 Métropole
Opromésauté
Chaque,
1111 née
Conseil
Régional
Nord-Pas
de
Calais
et
le
Conseil
Général
du
Nord...
pour
les
collectivités
locales;
Plus
de fin,
500 entreprises
Général
dans
Commerce
de maines
pharmaceutique,
fabrication
de
Métropole
et médico-chirurgical,
diagnostic,
Oranlate que
Spécialisé...
de

Commercé
et
d'Industrie
pour
les
organismes
consulaires.
ANIMATIONS
ANIMATION
PRESENCE
(d'activités)
Lille
Eurasanté
Société
de
1996
personnalisés
en
sept
personnalisés,
bibliothèque
de
signets
personnalisés
généralistes
rapidement
les
ressources
de communication
Webasanté
intéressantes
pour
son
activité,
opportunités
d'affaires
potentiellement
intéressantes
Membre
d'1
GIE
créé
en
juil
96

chargé
des
actions
opérationnelles
financé
à
40%
/
le
CHRU
et
60%
/
l'association
Services
proposés
:
bourse
d'emploi,
annuaire
des
entreprises,
études
de
marché,
newsletter,
bourse
d'affaires, bio-incubateur, disponibilités
foncières
et
immobilières, aides
et
financements
...
Le
PARC
EURASANTE
est
le
premier
parc
régional
d'activités
à
thématique

santé,
ouvert
aux
sociétés
travaillant
dans
le
domaine
de
la
Biologie-Santé:
laboratoires,
centres
de
recherche
et
de
développement,
services
commerciaux,
unités
de
production
et
de
distribution...
Les
objectifs
affichés
:
-
accompagner
les
entreprises
régionales
dans
leur
diversification
et
le
développement
de
leurs
activités
sur

le
marché
de
la
santé,
-
valoriser
la
recherche
en
facilitant,
notamment,
les
projets
de
création
d'entreprises
et
les
transferts
de
technologie
entre
les
laboratoires
publics
et
l'Industrie,
-
faciliter
l'implantation
des
entreprises
françaises
et
étrangères,
sur
la
région
Nord-Pas
de
Calais
et,
en
particulier,

au
sein
du
Parc
EURASANTE.

**Petits
Déjeuners
thématiques
développeurs**

**Eurasanté
Associations**

**Sous
forme
de
petits
déjeuners,
ateliers,
représentants**

**thèmes
culturels,
juridiques,
éthiques,
influentes**

**Auriant
des occasions
secteur**

**des
membres
de santé**

se
rencontrer
et
de
partager
leurs
expériences.

exemples
de
thématiques

:
Santé
&
Sport
de

Haut
Niveau

-

Centre
de
formation
du
RC
LENS
"La
Gaillette"

à
AVION

-

Intervention
de
Frédéric
MANKOWSKI,
Kinésithérapeute

du
RC
LENS

-

Intervention
de
Denis
BUCHER,
Médecin

du
RC
LENS

-

Intervention
de
Serge
DORE,
Directeur
Général

et
Commercial
du
RC
LENS
LILLE

2/4

PROLOGUE

Animation

PRESENCE

(digitales)

Nutrition,
Surmenage
et
Bien-être

-

Intervention
du

Professeur

Jean-Michel

LECERF,

Médecin

Nutritionniste,

Chef

du

Service

Nutrition

à

l'Institut

Pasteur

de

Lille

Prise

en

charge

des

urgences

de

la

main

:

données

actuelles

et

perspectives

d'avenir

-

Intervention

du

Docteur

LARIVIERE

Urgences

de
la
Main,
Nord-pas
de
Calais
Droits
et
devoirs
des
usagers
et
professionnels
de
santé

-
Intervention
de
Maître
LEBAS,
Avocat
au
Cabinet
LEBAS
&
Associés

**Cercles
de
travail**

le
Club
Développeurs
Eurasanté
anime
des
cercles
de
travail
thématiques,
réunissant
experts
et
membres.
Cercle

finance

:

Objectifs

-

Acculturer

le

monde

financier

régional

à

l'environnement

stratégique

du

secteur

de

la

Biologie

Santé

et

notamment

aux

nouveaux

modèles

économiques,

-

Identifier

et

réfléchir

sur

les

outils

de

financements

spécifiques

aux

différentes

étapes

de

développement

de

projets

en

Biologie

Santé,

Actions

et
réflexions
en
cours
-
Evolution
du
Métier
de
la
Banque...
Témoignages
de
banquiers
-
Nouvelles
politiques
des
capitaux-risqueurs
:
quelles
évolutions
?
-
L'art
de
convaincre,
la
négociation
en
matière
financière...
Témoignages
de
chefs
d'entreprises
LILLE
3/4
ÉVALUATION
ANIMATION
PRESENCE
(DIGITALE)
-
Favoriser
les

initiatives
régionales
autour
de
Business
Angels.
Présentations
des
travaux
28/01/2002
"Les
Business
Angels"-
15/05/2001
"Financement
des
entreprises
de
la
santé"
-
13/03/2001
"Les
opportunités
du
marché
de
la
Santé:
Biotechnologies
et
pharmacie,
Equipement
et
Produits
Hospitaliers"

Cercle
Equipement
et
Technologie
Objectifs
Le
Cadre

des
développeurs
de santé
réalisations
de
qualité
tant
sur
le
plan
urbanistique,
technologique
qu'architecturale,
Association
de structurer
des
offres
régionales
interdisciplinaires
membres,
représentants
des
entreprises
actives
plan
international.
Actions
et
séminaires
de
la
santé
-
Les
opportunités
du
marché
de
la
Santé:
Biotechnologies
et
pharmacie,
Équipement
et

Produits
Hospitaliers
Rapport
disponible
sur
simple
demande
pour
les
membres
du
Club
Eurasanté
Cercle
-
Faciliter
les
rencontres
et
échanges
entre
les
Résidents
du
Parc,
-
Recueillir
les
remarques
et
suggestions
pour
une
optimisation
du
Parc.
Actions
et
réflexions
en
cours
-
Vie
et
conditions

de
vie
sur
le
Parc
-
Le
Business
sur
le
Parc
-
Activités
sociales
et
services
sur
le
Parc
-
Logements
sur
le
Parc
-
Bilan
des
arrivées
et
départs
**Cercle
Résidents
du
Parc
Eurasanté**
Objectifs
-
Faciliter
les
rencontres
et
échanges
entre
les
Résidents

du
Parc,
-
Recueillir
les
remarques
et
suggestions
pour
une
optimisation
du
Parc.
Actions
et
réflexions
en
cours
Vie
et
conditions
de
vie
sur
le
Parc
-
Le
Business
sur
le
Parc
-
Activités
sociales
et
services
sur
le
Parc
-
Logements
sur
le
Parc

-
Bilan
des
arrivées
et
départs
Présentation
des
travaux
11/04/2001
«
Présentation
du
Parc
Eurasanté
et
des
ses
entreprises
»
Intervention
de
Monsieur
Etienne
VERVAECKE,
Directeur
du
G.I.E
Eurasanté
Intervention
de
Madame
Fabienne
DUEZ,
la
SORELI,
Aménageur
du
Parc
25/02/2002
«
Conditions
de
vie
&

Attentes
des
Résidents
du
Parc
»
Présentation
de
l'enquête
réalisée
par
le
Club
auprès
des
Résidents
du
Parc
Présentation
des
Résidents
du
Parc
exerçant
dans
la
E-Santé
**Les
Trophées**
Afin
de
permettre
et
encourager
la
création
d'entreprise
dans
les
secteurs
de
la
biologie
et
de

la
santé,
le
Club
Développeurs
Eurasanté
organise
une
compétition
annuelle
qui
récompense
les
meilleures
créations
et
projets
d'entreprise.
Ces
trophées
récompensent
plusieurs
catégories
d'acteurs
:
les
jeunes
entreprises,
les
entrepreneurs
scientifiques
et
les
entreprises
bénéficiant
du
dispositif
de
bioincubation
LILLE
4/4
ÉVALUATION
Animation
PRESENCE
(digitales)

Les
Club
2002
développeurs
Eurasanté
organisés
en
partenariat
avec
KPMG,
la
SOCIETE
FIDAL
et
EURASANTE.
Newsletter
fois
par
mois
Tous
les
mois,
une
lettre
d'information
présente
les
dernières
actualités
du
Club
Développeurs
Eurasanté
et
du
développement
du
pôle
régional
Biologie-Santé.

DEBIEGSE
GENEERNE

/

PARTENAIRES

ANIMATION

sciences
de
la
vie
concernent
plus
de
2000
personnes
et
plus
de
100
entreprises
ou
institutions

RESEAU

BIOTECH

Neuchâtel,
Vaud
et
Fininvest
proposent
des
financements
dans
ce
secteur.

GENEVE

laboratoires

LAUSANNE

5

INCUBATEURS

1-3

STRUCTURES

ANIMATION

PRESENCE

(digitales)

BIOALPS

Association

créée

relations
avec
routières
primaires
à promouvoir
à l'échelon
régional
à
international
Associations
des
Entreprises
de
Genève,
Instituts
Neuchâtel,
Valais
à
Fribourg
rien
de
concret
encore
trop
récent

BIOPÔLE
de
Lausanne
Association
à
but
non
lucratif
Le
Biopôle
de
Lausanne
Région,
(au
nord
de
Lausanne,
en
Suisse,

sur
les
communes
de
Lausanne
et
Epalinges)
est
un
parc
d'activité
spécialisé
dans
le
secteur
biomédical.

GENEVE

/

LAUSANNE

2-3

BERNOIS

Animation

PRESENCE

(d'acteurs)

valorisation

de

la

recherche

et

du

développement

des

technologies

biomédicales

par

l'accueil

de

start-up,

d'instituts

et

d'entreprises

spécialisées

dans

le

secteur

biomédical

création

d'un

bio

incubateur

mise

à

disposition

de

terrains

pour

des

instituts

et

des

entreprises

spécialisées
dans
le
secteur
biomédical

Resonance

Tuesday
:
Genève
tous
les
1er
Mardi
du
mois,
Lausanne
tous
les
derniers
Mardi
du
mois
+
1
fois
par
mois
en
Suisse
alémanique
à
Zürich
Resonance ch,
le
Genève
en
milieu
des
années
1990
conférence
EMSI
Prostitutions
dans
le
network

ordinateur
dit
(biotechnologie).
muni
de
Real
Player.
Real
Player
Basic
est
gratuit.
Les
streaming
vidéo
des
First
Tuesday
avec
les
présentations
des
intervenants
sont
disponibles
en
streaming
vidéo,
archivées
depuis
1998

GENEVE

/

LAUSANNE

3-3

~~ANIMATIONS~~

~~ANIMATION~~

PRESENCE

(digitales)

C'est

pour

faciliter

et

accélérer

l'accès

au

marché

international

des

start-ups

suisses

des

nouvelles

technologies

que

les

Rendez-vous

du

tout

numérique

ont

co-fondé

en

1998

le

Net

Economy

Workshop

avec

la

Banque

Paribas

et

le

groupe

de

capital
risque
allemand
bnp,
et
rejoint
en
septembre
1999
le
réseau
international
First
Tuesday.
L'appartenance
à
un
réseau
est
susceptible
de
modification.
GM
Productions
est
une
société
indépendante
dédiée
au
networking,
inscrite
au
RC,
fondée
à
Genève
en
janvier
1998
par
Geneviève
Morand.
Depuis
avril

1998

GM

Productions

c'est:

+

25

événements

Rendez-Vous

du

tout

numérique,

Net

Economy

Workshop,

First

Tuesday

+

150

intervenants

suisses

et

internationaux

+

7'000

participants

**DERNIERE
GENERNE**

/
PARTENAIRES

ANIMATION

Incubateurs
sur
tistique
Le
territoriaux
pâtes
de
biotechnologies

**Londres,
L'Ecosse,
Cambridge**

RESEAU

BIOTECH
sociétés
spécialisées
cellules
biotechnologies

(soit
les
Monage
est
activités
européennes),

ont
7

sur
8
ont
moins

de
10
salariés,
la
moyenne
est
de
60
salariés

/
société

,
le
secteur
emploi
14
000
personnes
+
25
000
emplois
indirects,
95K
sociétés
de
capital
risque
installées
au
royaume
Uni
investissent
dans
le
secteur
des
biotechnologies
environ
50
sociétés
biotechnologies
sont
cotées
en
bourse
ACTIVITES
Animation
PRESENCE
(digitales)
Nombreux
réseaux
de
coopération
et
d'échanges

existants
:
Oxfordshire
BioLink,
Eastern
Region
Biotechnology
Initiative
(Cambridge),
York
Bioscience,
London
Biotechnology
Network,
Biotech
Scotland
.....
Positions
(e
Industry
Association)
revue
de
presse
commentée
Evénement
professionnelle
prestige
créée
Dîner
CBB
annuel
représente
les
entreprises
biotechnologies
britanniques
du secteur
naturelle
gouvernement,
implémentée
en
années
destiné
à Glasgow

industriels,
politiciens
250
membres
bas
de
structure
des
entreprises
particulièrement
travaux
ETS(800)en
ligne
brevetabilité,
utilisation
des
ROMaux
classées
par
structure
d'activité,
mesures
de
soutien
à
la
bio-industrie
(financement
de
la
Ret
D
par
des
aides
publiques
...)
éducation,
....
Séminaires
-
conférences
Ecosse
Glasgow
ECOSSE

Edinburgh
des
Diplômes
en
Sciences
de
la
vie
du
Royaume
Uni
et
17
%
des
doctorats
à
animaux
transgéniques
=
ex
Dolly
environ
90
sociétés
de
biotech

STRUCTURES

EN

PRESENCE

(régionales)

Biotech

Scotland

Structure

chargée

de

de formation

le

de positions

participants

technologies

à parler

International

seule

voix)

Obstacles
dépendant
des technologies
de ces
partenariats
développement
régionales
Sociales
Entreprise
d'asseoir
l'influence
du
réseau
écossais
des
biotechs
au
plan
européen
animation
des
initiatives
locales
des
nombreuses
organisations
oeuvrant
dans
les
biotechnologies

Et les
Secteurs
primaires
protégés
ouvertes
dans
2001
entreprises
l'initiative
à
l'initiative
de
SBA
(Scottish

Bionetwork
Association)
et
BIA
(BioIndustry
Association)
ateliers
thématiques

**Scottish
Bionetwork
Association
(SBA)**

fondée
en
1990
a
évolué
en
99
du
biomedical
vers
en
vers
les
biotechnologies

**Bio
Dundee**
organisation
dejointe
différents
séminaires
thématiques
recherche,
partenariat,
pour
promouvoir
le
secteur
des
biotechnologies
secteur
clé

de
Dundee
site
internet
:
divers
articles,
liens
avec
des
sites
internet
proposant
des
offres
d'emploi
dans
les
biotechnologies
Edinburgh
Edinburgh
peu
d'info
-
organisation
d'un
forum
des
sciences
de
la
vie
LONDRES
est
été
pinière
entreprises
petites
entreprises
les
sources
être
particip
financière
européenne

du
logement,
manque
d'infrastructures
d'accueil
les
institutions
de
recherche
sont
très
dynamiques
dans
la
commercialisation
de
leur
recherche

STRUCTURES

Animation

PRESENCE

(digitales)

Bioinformatics

Bioinformatics

Network

base

de

plus

grandes entreprises,

divers

trays,

BioTech

Convention

d'autres

résumés

spécialisés

prévus

le

11

décembre

03,

80

exposants,

2
sponsors
principaux
:
price
water
house
et
IBM
Life
sciences
-
différents
intervenants
industriels,
chercheurs
~~et~~
~~le~~ Wednesday
~~des~~
~~organisations~~
~~des~~ industriels
~~chercheurs~~
~~puis~~
~~2000~~
entreprises
réponse
au
besoin
de
coordonner
le
développement
londonien
des
biotechnologies.
Il
compte
aujourd'hui
80
membres

~~l'organisation~~
~~First~~
différents

séminaires
(avec
à
chaque
fois
des
sponsors)
en
l'implication
pratiques
d'abord
de la relation
des affaires
de l'approvisionnement
par
l'attraction
de
propriété
industrielle
300 Sponsors:
des
synergies
Entreprises,
ainsi
des
des
établissements
d'enseignement
supérieur,
des
universités
plus
spécialisées.
Elle
est
spécialisée
par
secteurs
d'activités
notamment
les
biotechnologies.
10ème
anniversaire
de

LondonFirst

—

Sponsor:

Resources

Connection

(UK)

Ltd

ANNEXE 4 : Divers Articles extraits de la revue Sciences de la Vie et du Monde

Les articles ne sont pas disponibles en ligne mais consultables dans la version papier du mémoire.